



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA  
Fitiviana - Tanindrazana - Fandrosoana

# Localisation des Objectifs de Développement Durable

## Région Amoron'i Mania

Rapport de consultation locale - septembre 2021





## Localisation des Objectifs de Développement Durable

### Région Amoron'i Mania

Rapport de consultation locale - septembre 2021



Tous droits réservés,  
© Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation / PNUD - 2021  
Photo de couverture : femme pratiquant la vannerie, activité très prisée  
dans la Région.  
Région Amoron'i Mania, Juin 2021

Ce document a été élaboré, édité et publié avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement dans le cadre de la mise en oeuvre du Programme d'Appui à la Décentralisation et la Résilience Communautaire (PADRC) mis en oeuvre en partenariat avec le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation pour la période 2015-2019. Ce programme visait à appuyer la mise en oeuvre du processus de décentralisation, promouvoir le développement local inclusif et créer des conditions favorables au renforcement des capacités de résilience des communautés.

#### Pour plus de détails, contactez



**Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation**  
Immeuble Patte d'Éléphant  
Anosy  
101 - Antananarivo, Madagascar  
[www.mid.gov.mg](http://www.mid.gov.mg)



**Programme des Nations Unies pour le Développement**  
Maison Commune des Nations Unies  
Zone Galaxy Andraharo - Rue Dr Raseta, BP 1348  
101 - Antananarivo - Madagascar  
[www.undp.org/madagascar](http://www.undp.org/madagascar)

### **Équipe de réalisation**

#### **Supervision Générale**

Claire RAHASINIRINA  
Lalaina RAKOTOZANDRY  
Adamson RASOLOFO  
Abdou SALAME

#### **Facilitation et rédaction**

Zazaravaka RANDRIAMIALISOA  
Raphaël RATOVOARIVONY

#### **Equipe technique**

Dina Heriniaina ANDRIAMBOLASON  
Herbert Léonard ANDRIAMIHAJA  
Hasina ANDRIANAVALONA  
Donat RAKELY  
Onja RAKOTO  
Marie Ella RAZAFINDRANORA

#### **Institutions parties prenantes**

Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation  
Ministère de l'Économie et des Finances  
Région Amoron'i Mania  
PNUD

#### **Design et mise en page**

M.V. Rafanjaharisoa



## Sommaire

Préface.....	5
Avant-propos.....	7
Sigles et acronymes.....	8
Liste des tableaux et des figures.....	9
Résumé exécutif.....	10
Introduction.....	11
<b>Section 1.</b>	
<b>Contexte de développement de la Région.....</b>	<b>13</b>
1.1. Contexte socio-économique de développement.....	14
1.2. Diagnostic de la situation socio-économique et environnemental d'Amoron'i Mania, de ses forces et de ses faiblesses.....	16
1.3. Enjeux de la localisation des ODD pour la Région.....	19
<b>Section 2.</b>	
<b>Alignement des plans stratégiques régionaux sur les ODD.....</b>	<b>21</b>
2.1. Méthodologie d'analyse de l'alignement.....	22
2.2. Les résultats de l'alignement.....	31
<b>Section 3.</b>	
<b>Priorisation des cibles des ODD au niveau de la Région Amoron'i Mania.....</b>	<b>35</b>
3.1. Méthodologie de la priorisation locale des ODD.....	36
3.2. Les résultats de la priorisation des cibles des ODD.....	38
<b>Section 4.</b>	
<b>Mapping des sources et suivi des progrès.....</b>	<b>45</b>
4.1. Indicateurs pour les cibles dans le domaine social.....	46
4.2. Indicateurs pour les cibles dans le domaine économique.....	48
4.3. Indicateurs pour les cibles dans le domaine du capital naturel.....	49
4.4. Indicateurs pour les cibles dans le domaine de la gouvernance.....	50
<b>Section 5.</b>	
<b>Perspectives.....</b>	<b>53</b>
5.1. Méthodologie de constitution des paquets d'interventions.....	54
5.2. Résultats de la constitution des paquets d'interventions économique et environnementale.....	55
5.3. Le mécanisme de financement et de suivi.....	66
Conclusion.....	67
Annexes.....	69
Annexe 1. Termes de référence de la mission de localisation des objectifs de développement durable (ODD).....	70
Annexe 2. Méthodologie de réalisation de l'alignement des stratégies de développement régional aux ODD.....	72
Annexe 3. Méthodologie de réalisation de la priorisation au niveau régional/local.....	73
Annexe 4. Méthodologie de constitution des paquets intégrés de cibles et d'interventions.....	78
Annexe 5. Références bibliographiques.....	81
Annexe 6. Liste des acteurs régionaux.....	82
Annexe 7. Photos de l'atelier d'identification des paquets d'interventions.....	84

## Préface

Madagascar, au même titre que les 192 autres États membres des Nations Unies, a adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé Agenda 2030 qui se décline en 17 objectifs de développement durable à atteindre. Le nouveau défi auquel s'est convenu le concert des Nations était de mettre en œuvre un agenda pour les populations, pour la planète, pour la prospérité, pour la paix et pour les partenariats, selon un principe phare de « ne laisser personne de côté » et de pouvoir affirmer d'ici dix ans que notre génération aurait réussi à mettre fin à l'extrême pauvreté, lutter contre les inégalités et les injustices et régler le problème du changement climatique.

La réalisation des ODD dépend de la capacité des gouvernements régionaux et locaux à s'appropriier entièrement l'Agenda 2030, d'en être les portes-flambeaux en assumant un leadership local, mais surtout de le mettre en œuvre à travers tous les outils, stratégies, et documents de planification du développement local.

Nous félicitons l'engagement du Gouvernement de Madagascar, des collectivités locales, et de l'ensemble des acteurs de développement du pays à s'intégrer dans cette dynamique. En effet, Madagascar s'est appropriée l'agenda 2030 en ayant déjà identifié en 2017 les ODD prioritaires pour le pays avec des cibles et indicateurs liés aux priorités nationales. La localisation des ODD est la continuité de cette démarche pour que le développement territorial soit intégré, inclusif et durable, et que les acteurs de développement puissent disposer d'outils pour développer des cadres, politiques et stratégies cohérents, répondant aux priorités locales, pour relever les multiples défis de la réduction de la pauvreté, de la promotion de la bonne gouvernance, et de la protection de l'environnement.

Je suis fière et honorée de vous présenter ces rapports régionaux de priorisation des ODD pour les Régions Androy, Anòsy, Atsimo Andrefana, Menabe, Amoron'Imania, Analamanga, Atsinanana, Boeny, Ihorombe et SAVA. Le PNUD est honoré d'avoir accompagné leur élaboration sous le leadership conjoint du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation et du Ministère de l'Economie et des Finances. Nous reconnaissons les efforts fournis par les acteurs régionaux et locaux, les Ministères sectoriels à travers les services techniques déconcentrés et les collègues des agences du Système des Nations Unies comme la FAO, l'OIT, le PAM, l'UNFPA et l'UNICEF, qui se sont engagés dans ce processus. Ils ont mis leurs connaissances et leurs compétences au ser-

vice d'un exercice participatif qui a conduit à un auto-diagnostic des défis, des potentialités, des enjeux de développement pour aboutir au choix des cibles prioritaires pour chacune des Régions ciblées par cet accompagnement du PNUD. Les paquets d'interventions ou projets prioritaires sont définis avec des indicateurs clairs pour que l'effet transformateur de l'Agenda 2030 devienne une réalité pour Madagascar. La disponibilité de ces rapports régionaux de priorisation des ODD nous invite à considérer le changement de paradigme dans la planification du développement en considérant la base, la population tout en nous appelant à revisiter nos modes opératoires pour plus de synergie, de complémentarité, de rationalisation, notamment dans un contexte de relèvement post COVID-19.

Ce rapport interpelle également toutes les parties prenantes du développement, notamment les Partenaires Techniques et Financiers, à unir nos efforts dans l'esprit de la Déclaration de Paris, en matière d'alignement, d'harmonisation et de partage de responsabilité, pour l'atteinte des objectifs de développement durable au niveau régional.

Par ailleurs, il nous faudra contribuer à la mise en place des cadres, outils, ressources permettant une gestion axée sur les résultats de développement pour le suivi et l'évaluation des indicateurs de performance et mesurer nos progrès communs dans l'atteinte des ODD dans les Régions.

Je vous remercie de vous joindre à nous dans l'appropriation et la mise en œuvre des rapports régionaux de localisation des ODD. Le PNUD pour sa part reste engagé à soutenir les efforts pour atteindre ces objectifs, tant au niveau national que régional.



*Natasha van Rijn*

Natasha van Rijn  
Représentante Résidente  
PNUD Madagascar





## Avant-propos

---

En septembre 2015, sous l'égide des Nations Unies, la communauté internationale a initié un nouvel agenda international : l'« Agenda 2030 ». Il pose le cadre idéologique de transformation de notre monde, visant à éradiquer la pauvreté et en assurer sa transition vers un développement durable. A cet effet, les 193 États membres des Nations Unies ont adopté un programme de mise en œuvre de l'Agenda 2030 avec 17 "Objectifs de Développement Durable" (ODD) assortis de 169 cibles. Les ODD visent à mettre fin à l'extrême pauvreté, combattre les inégalités et les discriminations, protéger la planète et ses ressources, et créer les conditions d'une croissance durable et inclusive, dans un monde plus équitable, prospère et paisible.

Le Système des Nations Unies à Madagascar, à travers le Programme des Nations Unies pour le Développement a accompagné dès 2016 les initiatives de l'Etat Malgache et plus particulièrement celles du Ministère de l'Economie et des Finances, dans la mise en œuvre des ODD. Un ensemble de consultations nationales et régionales ont été réalisées en vue d'intégrer les Objectifs de Développement Durable dans les documents de planification nationaux et régionaux de Madagascar dont le PND (Plan National de Développement), le PRD (Plan Régional de Développement), le PTA 2021 (Plan de Travail Annuel 2021), etc.

Ces consultations ont abouti à l'adoption de 64 cibles prioritaires des ODD, assorties de 85 indicateurs, consignés dans le Rapport national de priorisation des ODD de Madagascar.

Un rapport conjointement adopté par les cadres et techniciens des départements ministériels, les représentants de la société civile malagasy, du secteur privé et des partenaires techniques et financiers.

Consécutivement à l'exercice de priorisation des ODD au niveau central, le PNUD va poursuivre son accompagnement technique et financier afin de localiser les ODD au niveau régional et local, en particulier dans la Région Amoron'i Mania. L'Agenda 2030 pourra ainsi avoir un impact concret et positif sur la vie des personnes vulnérables, notamment les jeunes et les femmes, grâce à l'appui qui sera apporté dans toute la chaîne Planification ► Programmation ► Budgétisation ► Exécution ► Suivi ► Evaluation.

## Sigles et acronymes

AC	: Agent Communautaire
AGR	: Activité Génératrice de Revenu
AMM	: Amoron'i Mania
BIF	: Birao Ifotony momba ny Fananantany (Bureau de proximité pour la sécurisation foncière)
BPPS	: Bureau for Policy and Programme Support (Bureau d'Appui aux Politiques et Programmes)
CC	: Changement Climatique
CECJ	: Centre d'Écoute et de Conseil Juridique
CISCO	: Circonscription Scolaire
CITES	: Convention sur le commerce international des espèces
CMLT	: Court Moyen Long Terme
CMT	: Court Moyen terme
COSAN	: Comité de Santé
COVID	: Corona Virus Disease
CPN	: Consultation PréNatale
CR	: Commune rurale
CRAN	: Cours de Remise à Niveau
CRINFP	: Centre Régional de l'Institut de Formation Pédagogique
CSU	: Couverture Sanitaire Universelle
CT	: Court terme
CTD	: Collectivité Territoriale Décentralisée
DEFIS	: Programme de Développement des Filières agricoles inclusives
DRE	: Direction Régionale de l'Énergie
DREN	: Direction Régionale de l'Éducation Nationale
DRS	: Direction Régionale de la Santé
EDS	: Enquête Démographique et de Santé
EKA	: Ezaka Kopia hoan'ny Ankizy (Effort pour un acte de naissance pour les enfants)
ENSOMD	: Enquête Nationale pour le Suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement
EPM	: Enquête Permanente auprès des Ménages
EPP	: École Primaire Public
FB	: Facebook
FIVMPAMA	: Fivondronan'ny Mpandraharaha Malagasy (Groupement d'opérateurs malagasy)
FKT	: Fokontany
FRAM	: Fikambanan'ny Ray aman-dRenin'ny Mpianatra (Association des parents d'élèves)
GCV	: Grenier Communautaire Villageois
GIRE	: Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GN	: Gendarmerie Nationale
GRC	: Gestion des Risques et des Catastrophes
IEC	: Information – Éducation – Communication
IEM	: Initiative "Émergence de Madagascar"
INSTAT	: Institut National de la Statistique
ISTA	: Institut Supérieur de Technologie Agricole
JIRAMA	: Jiro sy Rano Malagasy (Eau et électricité de Madagascar)
LT	: Long Terme
MICS	: Multiple Indicators Cluster Survey (enquête par grappes à indicateurs multiples)
MT	: Moyen Terme
MW	: Mégawatt
ODD	: Objectifs de Développement Durable
ODOC	: Opération Domaniale Concertée
OEMC	: Office de l'Éducation de Masse et du Civisme
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
OPJ	: Officier de Police Judiciaire
OSC	: Organisation de la Société Civile
PADR	: Programme d'Appui au Développement Rural
PADRC	: Programme d'Appui à la Décentralisation et à la Résilience Communautaire
PAPRIZ	: Projet d'Amélioration de la Productivité Rizicole
PCD	: Plan Communal de Développement
PCDR	: Plan Cadre de Développement Régional
PCIMEC	: Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfant à base Communautaire
PEM	: Programme "Émergence de Madagascar"
PF	: Planification Familiale
PHACOM	: Pharmacie Communautaire
PHAGECO	: Pharmacie à Gestion Communautaire
PIB	: Produit Intérieur Brut
PND	: Programme National de Développement
PPP (3P)	: Partenariat Public Privé
PTT	: Plan de Travail Triennal
PVIH	: Personne Vivant avec le VIH
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitation
RIA	: Rapid Integrated Assessment (Analyse Rapide Intégrée)
SIDA	: Syndrome d'Immuno-Déficience Acquise
SIRSA	: Système d'Information Rural et de Sécurité Alimentaire
SLC	: Structure Locale de Concertation
SNISE	: Système National Intégré de Suivi-Évaluation
SRAT	: Schéma Régional d'Aménagement du Territoire
STD	: Service Technique Déconcentré
TAch	: Taux d'achèvement
UNDP	: United Nations Development Programme (Programme des Nations Unies pour le Développement ou PNUD)
UT	: Unité de Traitement
VBG	: Violence Basée sur le Genre
VIH	: Virus de l'Immunodéficience Humaine
WASH	: Water Sanitation and Hygiene



## Liste des tableaux et figures

---

Tableau 1. Le RIA 2 : Les objectifs ODD 7 à ODD 15 pour Amoron'i Mania .....	23
Tableau 2. Le RIA 1 : ODD 1 à ODD 6 pour Amoron'i Mania .....	27
Tableau 3. Le RIA 1 : ODD 7 à ODD 11 pour Amoron'i Mania.....	28
Tableau 4. Le RIA 1 : ODD 12 à ODD 15 pour Amoron'i Mania.....	29
Tableau 5. Le RIA 1 : ODD 16 pour Amoron'i Mania.....	30
Tableau 6. Bilan de l'alignement.....	31
Tableau 7. Filtres et critères de priorisation locale des cibles .....	37
Tableau 8. : Mode d'appréciation du filtre 1.....	37
Tableau 9. Mode d'appréciation du filtre 2.....	38
Tableau 10. Décision finale pour la cible retenue.....	38
Tableau 11. Bilan de la priorisation des cibles.....	38
Tableau 12. Cartographie des cibles prioritaires Amoron'i Mania .....	39
Tableau 13. Cibles prioritaires dans le domaine social.....	40
Tableau 14. Cibles prioritaires dans le domaine économique .....	41
Tableau 15. Cibles prioritaires dans le domaine du capital naturel.....	42
Tableau 16. Cibles prioritaires dans le domaine de la gouvernance.....	43
Tableau 17. Répartition des indicateurs par domaine.....	46
Tableau 18. Indicateurs pour les cibles dans le domaine social .....	47
Tableau 19. Indicateurs pour les cibles dans le domaine économique.....	48
Tableau 20. Indicateurs pour les cibles dans le domaine du capital naturel .....	49
Tableau 21. Indicateurs pour les cibles dans le domaine de la gouvernance .....	50



## Résumé exécutif

---

Le processus inclusif de localisation des ODD au niveau international est une suite logique de la démarche nationale de priorisation. C'est un processus de prise en compte des contextes régionaux et locaux dans la réalisation de l'Agenda 2030, partant de la fixation d'objectifs et de cibles, jusqu'à la détermination des moyens de mise en œuvre et à l'utilisation d'indicateurs pour mesurer et suivre les progrès. Tel que défini, les trois grands aspects du processus de localisation des ODD, ont été pris en compte. Il s'agit de la déclinaison territoriale de la priorisation nationale des cibles des ODD, de la définition des paquets d'interventions pour la mise en œuvre des ODD dans la Région et de la réalisation du mapping des sources de données pour les indicateurs de suivi des progrès au niveau local.

Dans un processus largement participatif et inclusif, les ateliers de localisation des cibles ODD et les travaux de localisation des ODD ont permis de (i) passer en revue les documents de planification régionale pour évaluer leur degré d'alignement sur les ODD, (ii) définir pour la Région un ensemble de cibles à retenir comme prioritaires, (iii) retenir les paquets d'interventions à réaliser dans le cadre de la mise en œuvre des ODD dans la Région, et (iv) retenir les indicateurs devant servir au suivi des progrès de la mise en œuvre.

La localisation des ODD a permis de retenir un ensemble de cinquante-neuf (59) cibles prioritaires pour la Région Amoron'i Mania, hormis les quarante-trois (43) cibles de mise en œuvre et les dix-neuf (19) cibles de l'ODD 17 sur le partenariat pour la réalisation de l'Agenda qui sont de fait des cibles de réalisation.

La Région a priorisé les 4 cibles du domaine global qu'elle a déjà prises en compte dans ses documents de planification.

Dans le domaine social, toutes les 26 cibles prioritaires au niveau national sont prises en compte dans les documents de planification

régionale et ont été retenues comme priorités de la Région.

Dans le domaine économique, 3 cibles prioritaires au niveau national ne figurent ni dans les documents de planification ni dans les priorités au niveau régional, à savoir les cibles : (i) 7.3. Efficacité énergétique, (ii) 9.3. Accès de toutes les entreprises aux services financiers, et (iii) 11.3. Urbanisation durable.

Dans le domaine du capital naturel, du fait que la Région n'a aucun contact direct avec la mer, elle n'inclut ni dans ses documents de planification ni dans ses priorités les 3 cibles de l'ODD 14 relative à la vie aquatique qui ont été priorisées au niveau national.

Dans le domaine de la gouvernance, les 7 cibles prioritaires au niveau national sont prises en compte dans les documents de planification régionale et ont été retenues comme priorités de la Région. Mais la Région a priorisé en plus la cible 16.9 relative à l'État-civil qui figurait déjà dans ses documents de planification régionale.

Concernant la mise en œuvre effective des ODD dans la Région, 117 indicateurs ont été préconisés au niveau régional pour mesurer les progrès de la mise en œuvre des cibles prioritaires.

L'Agenda 2030 aura un effet transformateur avec des impacts concrets et positifs sur la vie des personnes vulnérables, notamment les jeunes et les femmes si les collectivités locales et les acteurs au développement de la Région Amoron'i Mania œuvrent pour la réalisation effective des interventions retenues lors de ces travaux de localisation des ODD. Une attention particulière devra aussi être accordée d'une part à la mobilisation des ressources propres au niveau des CTD pour le financement de la mise en œuvre des ODD, et d'autre part à la collecte de données en vue de mesurer les progrès.

## Introduction

---

Madagascar vient de sortir d'une décennie de crises politiques cycliques qui ont fortement accentué la paupérisation des populations de la Grande Ile et entravé tous les efforts de développement entrepris. L'Agenda 2030 constitue une opportunité devant servir de catalyseur à l'émergence et au développement du pays. Toutefois, la réussite de cet agenda dépend largement de son degré d'appropriation par les acteurs au développement et de sa mise en œuvre à l'échelle régionale. Il apparaît en effet que l'une des causes des résultats mitigés des OMD est l'approche descendante (top-down) utilisée dans sa définition et sa mise en œuvre. Cette approche a entraîné une appropriation et un alignement tardifs des OMD sur la planification des pays. Les Nations-Unies ont capitalisé cette leçon apprise des OMD et ont adopté la démarche ascendante (bottom-up) pour la définition et la mise en œuvre des ODD.

L'Agenda 2030 aura davantage d'effets transformateurs uniquement s'il est mis en œuvre et entièrement réalisé au niveau local. La localisation de l'Agenda reste donc la seule façon d'obtenir des résultats concrets et positifs sur la vie des personnes. Les ODD fournissent un cadre de politique de développement autour duquel les gouvernements locaux et régionaux et d'autres acteurs du développement (organisations

internationales, sociétés civiles et universitaires) peuvent soutenir la réalisation des objectifs régionaux. C'est dans cette optique que le PNUD a accompagné le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation et le Ministère de l'Economie et des Finances dans l'organisation d'ateliers de localisation des cibles des ODD dans dix Régions cibles de Madagascar, dont la Région Amoron'i Mania.

Dans un processus largement participatif et inclusif, l'atelier de localisation des cibles des ODD a permis de (i) passer en revue les documents de planification régionale pour évaluer leur degré d'alignement sur les ODD, (ii) définir pour la Région un ensemble de 59 cibles prioritaires, et (iii) retenir les indicateurs devant servir au suivi des progrès de la mise en œuvre. Le présent rapport présente les résultats de ce processus de priorisation des ODD au niveau de la Région Amoron'i Mania. Il est structuré en cinq sections qui présentent, successivement, le contexte de développement de la Région, les résultats de l'alignement des plans stratégiques régionaux sur les ODD, les résultats de la priorisation des cibles des ODD au niveau de la Région, le mapping des sources pour le suivi des progrès et les perspectives.



## **Section 1.**

Contexte de développement  
de la Région



Au point de vue administratif, Amoron'i Mania est une Région composée de quatre Districts, de 61 Communes et de 788 Fokontany. La Région est située dans la partie nord de la province de Fianarantsoa et au sud de la province d'Antananarivo.

## 1.1. Contexte socio-économique de développement

### 1.1.1. Documents de planification

Actuellement il y a trois documents de planification du développement de la Région Amoron'i Mania (AMM) :

- le Programme Cadre du Développement Régional (PCDR) de 2005-2015,
- le Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT) de la Région (2010 - 2030),
- le Plan de Travail Triennal (PTT) de la Région.

Le PTT est un dérivé ou une opérationnalisation du PCDR. Il est un plan glissant pour trois ans qui est mis à jour chaque année sous la direction du Gouvernorat par les principaux acteurs de la Région en utilisant leur plan triennal sectoriel respectif.

### 1.1.2. Vision

La vision pour la Région Amoron'i Mania est :

- Selon le PCDR

« En 2015, la Région Amoron'i Mania dispose d'un cadre institutionnel 'bonne gouvernance', d'infrastructures physiques, d'un environnement économique et socioculturel favorable à la gestion rationnelle et durable de ses ressources naturelles et à la valorisation de ses potentialités riches et diversifiées au profit de l'amélioration de la qualité de la vie et du bien-être social de sa population. Le développement équilibré et harmonieux de la Région devient une réalité grâce à la participation plus accrue et dynamique de tous les citoyens – de plus en plus motivés et engagés - dans les actions de développement ».

- Selon le SRAT

« En 2030, Amoron'i Mania sera un territoire multipolaire équilibré. Tous nos sous-territoires seront interconnectés. Les liaisons avec les Régions limitrophes seront garanties grâce à des nouvelles voies de communication. Ambositra deviendra une métropole de référence autour

de laquelle se développeront de nouveaux pôles d'équilibre. La valorisation du potentiel régional sera organisée et structurée grâce aux synergies entre les populations urbaines et rurales dans une logique de spécialisation. Les principes du développement durable et de la protection de l'environnement détermineront toutes les stratégies et activités de développement économique, social et culturel. Amoron'i Mania sera une Région paisible et sûre où chaque citoyen aura un accès équitable à toutes les infrastructures de base et services publics ».

### 1.1.3. Axes stratégiques

Le PCDR a défini les axes stratégiques suivants qui ont été retenus par les plans d'action triennaux successifs :

- amélioration de la Gouvernance,
- instauration d'un environnement favorable au développement humain (capital humain),
- développement des infrastructures structurantes, une des conditions déterminantes de tout développement,
- développement des secteurs productifs et des filières.



## 1.2.

# Diagnostic de la situation socio-économique et environnementale d'Amoron'i Mania, de ses forces et de ses faiblesses

Lors du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH 2018), la population de la Région est estimée à 837.116 habitants avec une densité moyenne de 50,8 habitants/km<sup>2(1)</sup> (102,1 pour le District Ambositra, 94,9 pour Fandriana, 21,1 pour Ambatofinandrahana et 108,5 pour Manandriana). Le ratio de pauvreté multidimensionnelle est de 83,9%, ce qui est largement supérieur à la moyenne nationale. Autrement dit, la Région figure parmi les Régions les plus pauvres de Madagascar.

### 1.2.1.

## Les espaces de planification territoriale

Amoron'i Mania représente neuf (9) sous-territoires homogènes :

**Zone A : Corridor de l'Est, constituant la zone « an'Ala » des Zafimaniry**

Cette zone constitue une des sources identitaires de la Région de par son écosystème particulier. L'enjeu y est la conciliation de la conservation de la biodiversité liée au développement de « l'Ambodivoara », ainsi que le rétablissement de l'authenticité de l'art Zafimaniry et sa pérennisation, constituant à la fois un patrimoine de la Région et de l'offre touristique du territoire.

**Zone B : Imady Ala, l'hinterland du pôle régional Ambositra**

Zone intermédiaire entre le pôle régional Ambositra et la zone « an'Ala ». Les enjeux sont axés sur *i)* la pression démographique sur un territoire à faible potentialité agricole (faible fertilité des sols), *ii)* l'émergence de ce sous-territoire en tant que principal pôle touristique accompagné par sa constitution en tant que nouveau District.

**Zone C : le Fisakana, territoire à controverse**

Constituée par les communes du district de Fandriana, la dynamique repose en grande partie sur le développement de l'artisanat grâce au tissage de soie, à la vannerie. Par contre sa proximité par rapport à la forêt permet également à sa popula-

tion de développer le commerce du rhum local. Les enjeux de ce territoire reposent sur la revitalisation du territoire grâce à *i)* la maîtrise de l'envahissement des pins au détriment des terroirs agricoles, *ii)* la mobilisation de la diaspora très influente pouvant être levier de développement, *iii)* la maîtrise de l'émigration vers les plateaux de Sahatrendrika.

**Zone D : Entrée Nord de l'Amoron'i Mania**

Territoire à l'entrée de la Région vers le Nord, cette zone présente des particularités en termes économiques (culture vivrière, riziculture, production de cocon de ver à soie, exploitation minière). Sa proximité par rapport à la Région Vakinankaratra lui confère le rôle de zone tampon. La coordination des activités économiques, notamment minières et agricoles, ainsi que la préservation des ressources environnementales, sont les principales problématiques de la zone.

**Zone E : Ankazomivady, le sous-territoire du bois et du charbon**

Traversé par la RN7, et aux abords immédiats des bandes forestières, ce sous-territoire vit essentiellement de l'exploitation de cette forêt notamment pour l'approvisionnement des villes, de même que la prolifération des petits commerces favorisés par la desserte de la RN7. La gestion des espaces boisés y trouve alors un intérêt particulier, particulièrement la forêt d'Ankazomivady à cause du changement de la situation actuelle. « Cette forêt classée a couvert en 1962 plus de 2.200 ha, réduite quelques années plus tard à 1.600 ha. Maintenant, la forêt s'éffrite à grande vitesse et l'image satellite sur Google affiche au plus 500 ha. »

**Zone F : Manandriana, un sous-territoire vivant en autarcie**

Classé parmi les districts les moins riches, Manandriana semble s'être figé depuis quelques décennies bien qu'il développe certaines activités relativement structurées : riziculture irriguée dans les vallées, culture sèche sur les pentes et versants, élevage bovin plus ou moins intensif, tissage de soies sauvages. Pour contribuer à la structuration du territoire régional, cette zone nécessite un grand effort de dotation d'équipements qui fait grand défaut, la sécurisation sera ainsi améliorée, de même le rôle d'Ambovombe Centre en tant que chef-lieu devrait être conforté.

**Zone G : Moyen-Ouest, l'Amoron'i Mania fertile Bemaha**

L'existence de plaines relativement vastes explique la vocation essentiellement agricole de cette zone si bien qu'elle a accueilli depuis quelques années l'intrusion de nouvelles cultures industrielles (orge, artemisia) destinées à répondre aux

<sup>1</sup> Source : MDG, INSTAT- RGPH 2018

besoins de la Région Vakinankaratra. De même, une certaine spécialisation s'affirme timidement (oranger). Enfin, l'exploitation minière constitue l'activité phare de cette zone. Les enjeux de ce sous-territoire reposent sur la conquête de vastes espaces encore cultivables, la dotation d'infrastructures, la sécurisation, la connexion du territoire aux restes de la Région.

#### Zone H : Extrême Ouest, le No Man's land de l'Amoron'i Mania Midongy de l'Ouest

Très faiblement peuplé, en fracture au reste de la Région, une grande superficie pourtant relativement favorable à l'agriculture et autres investissements, ce sous-territoire est un futur pôle de développement de la Région et doit bénéficier des retombées d'une politique de migration bien élaborée. L'émergence d'une nouvelle centralité (Amborompotsy) entraînera l'implantation puis le développement d'activités économiques nouvelles revitalisant cette zone.

#### Zone I : Ambohitra le pôle régional

Il s'agit du principal pôle de la Région, administratif, commercial, etc...en tant que capitale régionale, les enjeux d'aménagement qui lui sont spécifiques tournent autour de la structuration de l'économie urbaine notamment la redistribution des valeurs ajoutées apportées par les autres sous-territoires ainsi que la création d'emplois. En tant que premier pôle, sinon le seul, Ambohitra n'a pas pour autant la capacité de rayonner sur tout le reste du territoire. Les enjeux d'aménagement sont alors essentiellement axés sur cette fonction de polarisation.

## 1.2.2.

### Principales problématiques et atouts pour chaque axe stratégique

#### ■ Amélioration de la Gouvernance

La gouvernance décentralisée n'est pas encore effective dans la Région Amoron'i Mania car de nombreuses institutions ne sont pas encore totalement opérationnelles par manque de moyen ou par inexistence. Par exemple, le Conseil Régional n'est pas encore mis en place, des Communes situées en zone rouge d'insécurité n'ont pas encore leur Brigade de gendarmerie, des STD restent encore au rang de Service régional et non de Direction. Cette situation rend le service public inexistant ou de mauvaise qualité et donc insatisfaisant pour les usagers.

#### ■ Instauration d'un environnement favorable au développement humain

Le patrimoine socio-culturel hérité des illustres royaumes betsileo constituait une source de dé-

veloppement non seulement socio-économique du fait de son potentiel touristique mais aussi humain à cause de ses bonnes pratiques dues au fameux Fihavanana. En effet ce dernier a tissé un environnement favorable au développement humain et social qui est constitué de bons systèmes d'entraide non seulement sur le plan économique mais aussi social. Ces systèmes existent aux trois niveaux de la vie humaine et socio-économique, à savoir le ménage (Atero ka alao<sup>2</sup>), la communauté (mpiray<sup>3</sup>), et le plan lignager (anarandray<sup>4</sup>).

Ces trois systèmes traditionnels complémentaires organisaient la société betsileo et étaient la source de paix et de cohésion sociale. Malheureusement, cette richesse économique et sociale commence à se diluer surtout dans le milieu urbain et est à l'origine de conflits surtout fonciers (les propriétés titrées constituent seulement 20% du territoire régional) qui engendrent à leur tour les règlements de compte dissimulés dans le grand phénomène "dahalo". Ce dernier en étant le principal problème d'insécurité des personnes et des biens dans la Région bloque non seulement le développement durable sur les plans humain et social mais aussi sur les plans économique et environnemental.

Pour l'accès aux autres services sociaux de base, l'insuffisance (voire même l'absence) et la mauvaise qualité des infrastructures routières et de ressources humaines, matérielles, énergétiques constituent de lourds blocages.

Par exemple, pour le secteur de la santé, 66,68% des CSB 2 seulement sont tenus par des médecins et la quasi-totalité des CSB 1, soit 98% par des agents paramédicaux. 11% des CSB disposent d'énergie électrique. Les taux de la malnutrition restent toujours parmi les plus élevés du pays avec 54,6% par exemple pour la prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans.

Pour le secteur de l'éducation, Amoron'i Mania était réputée être une des pépinières de l'intelligencia malagasy mais à cause des blocages susmentionnés pour l'accès aux services sociaux de base et de l'appauvrissement de ménages, c'est la pépinière de travail des enfants à l'intérieur et hors de la Région qui s'est renforcée. Le taux d'achèvement du primaire valant 39% qui est un des plus élevés de l'île confirme ce constat. En plus de ce problème de déscolarisation, la consommation de cannabis et du fameux toaka gasy (rhum local

<sup>2</sup> Atero ka alao, c'est un système où les ménages répondent mutuellement aux services qu'ils se rendent.

<sup>3</sup> Mpiray c'est un système où la communauté rend service à chacun de ses membres

<sup>4</sup> Anarandray littéralement c'est le nom du chef de la lignée que tous les membres doivent respecter et faire respecter

qui fait la renommée de la Région) expose leurs consommateurs surtout les jeunes à des avenir sombres, notamment la perte de la bonne santé mentale et l'atteinte d'organes digestifs et du système cardio-vasculaires, d'une part, et l'orientation vers le banditisme comme le phénomène dahalo d'autre part.

#### ■ Développement des infrastructures structurantes

La forte ambition politique de « RENDRE LA RÉGION D'AMORON'Ï MANIA PLUS ATTRACTIVE » reste un rêve difficilement réalisable car les infrastructures structurantes font encore défaut. Une minorité des ménages et des entreprises (surtout parmi ceux des 4 chefs-lieux de District) a accès à l'énergie électrique, pourtant la Région dispose de l'immense potentiel hydroélectrique d'Antetезambato dans le District d'Ambatofinandrahana qui pourrait une fois exploité couvrir les besoins d'Amoron'ï Mania et ceux d'au moins deux Régions voisines.

L'insuffisance et la mauvaise qualité des réseaux de transports supra-mentionnés sont non seulement des obstacles à l'accès aux services sociaux mais aussi des freins au développement et à la croissance économiques.

#### ■ Développement des secteurs productifs et des filières

Sur le plan économique, Amoron'ï Mania a d'immenses potentiels en ressources minières, forestières, touristiques et dans l'artisanat qui sont peu, mal ou illicitement exploités et par conséquent ne génèrent pas une croissance économique et sont sans retombée sociale surtout pour leurs zones d'exploitation.

De plus, étant une Région à vocation agricole mais avec une productivité encore faible à cause d'application de la monoculture et de modes de faire valoir encore traditionnels en général et des problèmes de fertilité du sol dans certaines zones, la production agricole est encore insuffisante pour contribuer au développement économique de la Région et l'enrichissement de ses paysans producteurs.

La Région a des spéculations traditionnelles et des biodiversités, entre autres l'orange d'Andina, la pomme de Fandriana, le tapioca, la sériciculture, l'apiculture, le poisson rouge marakely... La redynamisation des activités relatives à ces richesses est en cours. Mais l'absence de sources d'énergie limite en partie la mise en place d'unités de transformation pourtant de méthodes et techniques innovatrices, fortement rentables et à moindre coût sont développées par des chercheurs de la Région dont les enseignants-chercheurs et les étudiants de l'ISTA.

#### ■ Environnement et développement durable

Les dégâts énormes causés par la déforestation (les célèbres forêts et les sites touristiques Zafimaniry ainsi que leurs biodiversités ont été largement touchés), l'exploitation minière ne respectant pas les normes et les feux de brousse constituent une importante menace pour l'environnement et le développement durable dans la Région. On enregistre déjà non seulement l'ensablement et la pollution de l'eau mais aussi des problèmes sociaux.

Au niveau du comportement humain, le réflexe relatif au respect de l'Environnement ou de la transformation de ce réflexe en culture malgré la présence massive des partenaires techniques et financiers ainsi que des VOI (Vondron'Oloña Ifo-tony) reste encore insuffisant.



### 1.3. Enjeux de la localisation des ODD pour la Région

La Déclaration du Millénaire adoptée en septembre 2000 par l'Assemblée Générale des Nations Unies a été un tournant décisif dans la planification des politiques publiques des pays en développement. Elle s'est traduite en une série d'engagements en matière de cibles et d'indicateurs clairement définis et visant à réduire la pauvreté et à accélérer le développement humain. Globalement, les progrès réalisés dans le cadre des politiques de mise en œuvre des OMD à Madagascar sont assez contrastés ; d'importants défis en termes de pauvreté et d'inégalités perdurent. Toutefois, la mise en œuvre des OMD a permis de capitaliser des leçons pour le succès des politiques de développement. Elles concernent entre autres (i) l'appropriation précoce des objectifs globaux de développement, (ii) la conception d'instruments de mise en œuvre des objectifs de développement, et (iii) le suivi de la mise en œuvre des interventions au-delà des résultats. En réponse aux défis irrésolus par les OMD et en capitalisant les leçons apprises de leur mise en œuvre, la communauté internationale sous l'égide des Nations Unies a adopté, en septembre 2015, un nouvel agenda de développement durable pour accélérer à l'horizon 2030 la transition vers le développement économique, social et environnemental de tous les pays membres. Il s'agit d'un programme universel et ambitieux composé de dix-sept (17) Objectifs de Développement Durable (ODD) avec pour but ultime, l'éradication de la pauvreté dans le respect de l'environnement.

La résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies portant sur ce programme énonce en son article 55 que :

*« Les objectifs et les cibles de développement durable sont intégrés et indissociables ; ils sont par essence globaux et applicables universellement, compte tenu des réalités, des capacités et des niveaux de développement des différents pays et dans le respect des priorités et politiques nationales. Si des cibles idéales sont définies à l'échelle mondiale, c'est à chaque État qu'il revient de fixer ses propres cibles au niveau national pour répondre aux ambitions mondiales tout en tenant compte de ses spécificités. Il appartient aussi à chaque État de décider de la manière dont ces aspirations et cibles devront être prises en compte par les mécanismes nationaux de planification et dans les politiques et stratégies nationales... ».*

En réponse à cet appel de l'Assemblée Générale des Nations Unies, le PNUD a appuyé le Gouvernement de Madagascar dans un processus inclusif de priorisation nationale des cibles de l'Agenda 2030 (ODD) en 2018. A l'issue du processus, Madagascar dispose d'un rapport national de priorisation des cibles des ODD, contenant 64 cibles prioritaires et 85 indicateurs de suivi de la mise en œuvre des ODD.

Le processus de localisation des ODD au niveau infranational est une suite logique de la démarche nationale de priorisation. C'est le processus de prise en compte des contextes infranationaux (régionaux et locaux) dans la réalisation de l'Agenda 2030, en partant de la fixation d'objectifs et de cibles, jusqu'à la détermination des moyens de mise en œuvre et à l'utilisation d'indicateurs pour mesurer et suivre les progrès. Les trois grands aspects du processus de localisation des ODD ont été ainsi pris en compte. Il s'agit d'une déclinaison territoriale de la priorisation nationale des cibles des ODD, de la définition de paquets d'interventions pour la mise en œuvre des ODD dans la région et de la réalisation du mapping des sources de données pour les indicateurs de suivi des progrès au niveau local. Ainsi, l'Agenda 2030 aura un effet transformateur accru avec des impacts concrets et positifs sur la vie des personnes vulnérables, notamment des jeunes et des femmes, grâce à l'appui qui sera apporté dans toute la chaîne Planification-Programmation- Budgétisation-Exécution-Suivi-Evaluation.

De façon plus spécifique, la localisation des ODD permettra de :

Adapter l'Agenda 2030	Adapter le cadre international (Agenda 2030) aux différents contextes locaux
Déterminer les ODD	Déterminer la pertinence actuelle des ODD par rapport au contexte régional/local
Déterminer les cibles prioritaires	Déterminer collectivement, parmi les 64 cibles prioritaires à l'échelle nationale, lesquelles doivent être traitées de manière prioritaire dans une collectivité locale en fonction de ses acquis, contraintes, vision et stratégie de développement à l'échelle de son territoire
Identifier les interconnexions coordination multisectorielle	Identifier les interconnexions entre les cibles locales en vue d'une coordination multisectorielle potentielle
Regrouper les paquets intégrés de cibles	Regrouper les cibles prioritaires en paquets intégrés de cibles et définir les interventions pour leur mise en œuvre
Cibles à effets multiplicateurs et d'entraînements	Investir sur la mise en œuvre des cibles ayant les effets multiplicateurs et d'entraînements les plus forts pour les autres cibles
Investir dans la collecte de données pour le suivi	Investir davantage dans la collecte de données pour le suivi des progrès de la mise en œuvre des ODD dans la région







106

25

## **Section 2.**

Alignement des plans stratégiques régionaux sur les ODD



L'exercice d'alignement est un préalable pour la priorisation des cibles ODD au niveau local. Il s'agit de voir le degré d'intégration des 64 cibles prioritaires au niveau national aux politiques, stratégies, plans et projets régionaux et locaux de développement.

L'intérêt de cet exercice est de distinguer les cibles qui n'ont pas été suffisamment intégrées dans les plans et stratégies régionaux ou locaux de développement et vice-versa. L'alignement a pour objectif de préparer l'exercice de priorisation des cibles au niveau régional et le résultat obtenu sera une liste comprenant d'un côté les cibles prioritaires au niveau national qui sont alignées aux politiques, stratégies, plans et projets régionaux et locaux de développement et de l'autre côté les cibles non prioritaires au niveau national mais qui sont prises en compte dans ces politiques, stratégies, plans et projets régionaux et locaux de développement.

Cette section présente la méthodologie d'analyse et les résultats de l'alignement.

## 2.1. Méthodologie d'analyse de l'alignement

La méthode d'analyse utilisée pour cet exercice d'alignement est l'Analyse Rapide Intégrée ou Rapid Integrated Assessment (RIA) qui est un outil développé par le Bureau d'Appui aux Politiques et Programmes du PNUD (BPPS). Les résultats de cette méthode a permis d'obtenir une cartographie des liens entre les ODD, les stratégies de développement régionales et les cibles de chaque ODD.

L'outil RIA est basé sur deux matrices appelées RIA1 et RIA2. La matrice RIA1 est une résultante de RIA2 car il reprend en ligne, les domaines ou les objectifs stratégiques tels qu'identifiés dans les principaux documents de planification régionale et en colonne les différentes cibles ODD en parlant de la priorisation nationale.

Pour l'analyse de cet alignement, il est question de voir l'intersection entre le domaine (en ligne) et la cible ODD (en colonne). Ainsi, la cellule marquée x de cette matrice indique que la cible (en colonne) correspond à la mise en œuvre du domaine ou de l'objectif stratégique (en ligne).

L'outil RIA2 est une matrice qui consiste à mettre en ligne les cibles ODD et en colonne les éléments suivants :

- les domaines prioritaires tels que répertoriés dans les principaux documents stratégiques et de planification de la Région,
- la stratégie / le programme / le projet national de développement relatif à chaque domaine abordant les questions correspondantes à la cible,
- les indicateurs nationaux retenus pour la cible spécifiée,
- les institutions responsables de la mise en œuvre,
- les commentaires pertinents concernant le secteur et/ou la cible prioritaire dans le document de politique.



**Tableau 1. Le RIA 2 : Les objectifs ODD 7 à ODD 15 pour Amoron'i Mania.**

	ODD/Cibles	Domaine/secteur tels qu'identifiés dans les principaux documents de planification	Stratégie nationale de développement. Identifier l'objectif/cible la plus proche présentée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD cibles	Identifier les indicateurs nationaux pour les cibles spécifiques	Institution responsable de la mise en œuvre (Ministère de tutelle)	Autre commentaire pertinent concernant ce secteur cible prioritaire dans les stratégies de développement
ODD7	<p>Objectif 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes à un coût abordable</p> <p>Cible 7.1 - D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable.</p> <p>Cible 7.2 - D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial.</p> <p>Cible 7.3 - D'ici à 2030, multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique.</p>	<p>Le raccordement au réseau interconnecté pour l'électrification des agglomérations</p> <p>Maitriser la gestion des ressources en eau en assurant les fonctions dont elles doivent assurer: énergétique, consommation, paysagère,, environnement (SRAT<sup>30</sup>)</p>	<p>Énergie et eau potable pour tous</p> <p>Infrastructures d'épaullement et structurantes</p>	<p>Proportion de la population ayant accès à l'électricité</p> <p>Proportion de la population utilisant principalement des carburants et technologies propres</p> <p>Part de l'énergie renouvelable dans la consommation finale d'énergie</p>	<p>Min Energie et Mines / JIRAMA / SHARP ENERGIE</p> <p>Min Energie et Mines - JIRAMA</p>	<p>Exploiter les potentiels hydroélectriques d'envergure nationale pour alimenter les réseaux régionaux et nationaux (Antezambato et Tazonana)</p>
ODD8	<p>Objectif 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</p> <p>Cible 8.2 - Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main d'œuvre</p> <p>Cible 8.3 - Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et encouragent l'officialisation et la croissance de microentreprises et de petites et moyennes entreprises, y compris par l'accès aux services financiers.</p>	<p>Promouvoir des systèmes de production agricoles améliorés et compétitifs</p> <p>Développement de filières d'élevage structurées pour atteindre l'autosuffisance - Augmenter la disponibilité des produits de la pêche et de l'aquaculture</p> <p>Appuyer le développement des chaînes de valeurs et l'agriculture contractuelle</p>	<p>Secteurs porteurs et filières à haute valeur ajoutée</p> <p>Emploi décent pour tous, autonomisation des femmes et des jeunes, protection et développement social</p>	<p>Taux de croissance du PIB par personne pourvue d'un emploi</p> <p>Proportion de l'emploi informel dans les secteurs non agricoles</p>	<p>MAEP - Aménagement du territoire et TP</p> <p>Min Emploi et affaires sociales - MICA</p>	



**Tableau 1. Le RIA 2 : Les objectifs ODD 7 à ODD 15 pour Amoron'i Mania (suite)**

	ODD/Cibles	Domaine/secteur tels qu'identifiés dans les principaux documents de planification	Stratégie nationale de développement. Identifier l'objectif/cible la plus proche abordant les questions correspondant à un ODD cibles	Identifier les indicateurs nationaux pour les cibles spécifiques	Institution responsable de la mise en œuvre (Ministère de tutelle)	Autre commentaire pertinent concernant ce secteur cible prioritaire dans les stratégies de développement
	Cible 8.9 - D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux	Artisanat et tourisme	Culture levier du développement	proportion PIB tourisme/PIB total Nombre d'emplois dans le secteur tourisme/ nombre total d'emplois	MICA - MEF	Professionaliser le secteur tourisme à travers des formations et ou recyclages de ses acteurs
ODD9	Objectif 9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation qui profite à tous et encourager l'innovation	Infrastructures et équipements	Infrastructures d'épaulement et structurantes		MATTP - MAEP	Optimiser le passage de l'espace de croissance structuré par la RN7 Assurer une connexion aux ports de l'Est et de l'Ouest Descend l'ouest par la ramification à partir de la RN35 Secteurs 2, 4, 5, 6 et 7 DRAFP
	Cible 9.1 - Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable, et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en privilégiant un accès universel, financièrement abordable et équitable.					
	Cible 9.2 - Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'ici à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut - en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés	Potentiels urbain et rural Promotion du commerce	Industrialisation à grande échelle et commerce	Valeur ajoutée dans l'industrie en proportion du PIB et par habitant	MICA	
	Cible 9.3 - Accroître, en particulier dans les pays en développement, l'accès des entreprises, notamment des petites entreprises industrielles, aux services financiers, y compris aux prêts consentis à des conditions abordables, et leur intégration au sein des chaînes de valeur et des marchés	Secteur privé et acteurs relais Marché intérieur et commerce	Potentiels urbain et rural	Proportion des petites entreprises dans la valeur ajoutée totale de l'industrie	MICA - PTF - Système financier	
ODD10	Objectif 10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre					
	Cible 10.2 - D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre.					



**Tableau 1. Le RIA 2 : Les objectifs ODD 7 à ODD 15 pour Amoron'i Mania (suite)**

	ODD/Cibles	Domaine/secteur tels qu'identifiés dans les principaux documents de planification	Stratégie nationale de développement. Identifier l'objectif/cible la plus proche présentée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD cibles	Identifier les indicateurs nationaux pour les cibles spécifiques	Institution responsable de la mise en œuvre (Ministère de tutelle)	Autre commentaire pertinent concernant ce secteur/cible prioritaire dans les stratégie de développement
ODD11	<p>Objectif 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables</p> <p>Cible 11.1 - D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquat et sûr, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis.</p> <p>Cible 11.2 - D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière étant accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées</p> <p>Cible 11.3 - D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification de gestion participative, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays</p> <p>Cible 11.4 - Redoubler d'efforts pour protéger et préserver le patrimoine culturel et naturel mondial</p>	<p>Promotion de l'habitat et de l'urbanisme</p> <p>Promouvoir la connexion directe et les échanges des sous-territoires avec les Régions limitrophes - Organiser une urbanisation permettant la promotion de nouvelles villes et maintien des espaces ruraux</p> <p>Assurer une bonne connectivité de toutes les communes et une bonne circulation des biens et des personnes aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Région</p> <p>Urbanisme</p> <p>Préservation du patrimoine naturel, culturel</p>	<p>organisation et structure territoriale</p> <p>organisation et structure territoriale</p>	<p>MATTP</p> <p>Taux de croissance démographique (par milieu de résidence)</p> <p>MATTP - Gouvernorat</p>	<p>Désendaver l'Ouest par la ramification à partir de la RN35 - Secteurs 2, 4, 5, 6 et 7 DRATP</p> <p>architecture, paysage des aménagements en terrasse (SRAT<sub>92</sub>)</p> <p>Soutenir l'économie forestière en pérennisant les productions liées à la filière bois (reboisement)</p> <p>Couverture régionale</p>	
ODD12	<p>Objectif 12 : Établir des modes de consommation et de production durables</p> <p>Cible 12.2 : D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles.</p> <p>Cible 12.5 : D'ici à 2030, réduire nettement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation</p> <p>Cible 12.8 - D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature</p>	<p>Marché intérieur et commerce</p> <p>secteurs porteurs et filières à haute valeur ajoutée</p> <p>Télécommunication (vulgarisation de la téléphonie mobile)</p>	<p>Échange interrégional</p> <p>_____ potentiel rural et urbain</p> <p>Infrastructures d'épaullement et structurantes</p>	<p>Min environnement et forêts - MICA - MAEP</p> <p>Min Poste et Télécommunication (NTIC)</p>	<p>Soutenir l'économie forestière en pérennisant les productions liées à la filière bois (reboisement)</p> <p>Couverture régionale</p>	



**Tableau 1. Le RIA 2 : Les objectifs ODD7 à ODD15 pour Amoron'i Mania (suite)**

	ODD/Cibles	Domaine/secteur tels qu'identifiés dans les principaux documents de planification	Stratégie nationale de développement. Identifier l'objectif/cible la plus proche présentée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD cibles	Identifier les indicateurs nationaux pour les cibles spécifiques	Institution responsable de la mise en œuvre (Ministère de tutelle)	Autre commentaire pertinent concernant ce secteur cible prioritaire dans les stratégies de développement
ODD13	<p>Objectif 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions</p> <p>Cible 13.1 : Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat</p> <p>Cible 13.2 - Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationale</p>	<p>Préservation et restauration des sols</p> <p>Gestion des ressources naturelles (eau, forêts, bassin versant)</p>	<p>Organisation et structure territoriale</p>		<p>MAEP - Projets/programmes</p> <p>Min environnement - Projets/programmes</p>	
ODD15	<p>Objectif 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité</p> <p>Cible 15.1 : D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier des forêts, des zones humides, des montagnes et des zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux.</p> <p>Cible 15.2 : D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître nettement le boisement et le reboisement au niveau mondial</p> <p>Cible 15.3 : D'ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des terres.</p> <p>Cible 15.5 – Prendre d'urgence des mesures énergétiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et, d'ici à 2020, protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction</p>	<p>Mines, forêts et environnement</p> <p>forêts et bassins versants</p> <p>Restauration des sols</p>	<p>Capital naturel et écosystèmes durables</p> <p>Capital naturel et écosystèmes durables</p> <p>Capital naturel et écosystèmes durables</p> <p>Échange interrégional _____ protection de l'environnement</p>		<p>Min environnement - MAEP Projets/programmes</p> <p>Min environnement – MAEP- Projets/programmes</p> <p>DREDD – MAEP - Projets/programmes</p>	<p>Soutenir l'économie forestière en pérennisant les productions liées à la filière bois (reboisement)</p>



Tableau 2. Le RIA 1 : ODD 1 - ODD 6

Pas de synergie intersectorielle		Non priorisé										Non applicable																									
		1 PAS DE PAUVRETE		2 Eau, énergie, travail		3 Bonne santé et bien-être		4 Éducation de qualité		5 Égalité entre les sexes		6 Eau propre et assainissement																									
		1,1	1,2	1,3	1,5	2,1	2,2	2,3	2,4	2,5	3,1	3,2	3,3	3,4	3,7	3,8	4,1	4,2	4,3	4,4	4,5	4,6	4,7	5,1	5,2	5,3	5,5	6,1	6,2	6,3	6,5						
Objectifs stratégiques PCDR et SRAT																																					
1 Gouvernance		x	x		x																																
2 Finance et budget																																					
3 Échange interrégional																																					
4 Potentiel rural et urbain										x																											
5 Infrastructures et équipements											x	x	x								x	x	x														
6 Multipolarisation territoriale équilibrée -urbanisme																																					
7 Potentiel rural et urbain																																					
8 Santé et développement											x	x	x	x	x																						
9 Nutrition et sécurité alimentaire																																					
10 Éducation et développement																																					
11 Formation agricole et rurale																																					
12 Centre universitaire																																					
13 Eau, hygiène et assainissement																																					
14 Patrimoine culturel et tourisme																																					
15 Sport et développement																																					
16 Protection sociale, emploi et revenu																																					
17 Mines, forêts, environnement																																					
18 Protection des forêts et bassins versants																																					





Tableau 4. Le RIA 1 : ODD 12 - ODD 15

Pas de synergie intersectorielle

Non applicable

Non priorisé

	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES		13 MESURES RELIÉES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES		14 VIE AQUATIQUE			15 VIE TERRESTRE				
	12.2	12.5	12.8	13.1	13.2	14.1	14.2	14.4	15.1	15.2	15.3	15.5
Objectifs stratégiques PCDR et SRAT												
1 Gouvernance												
2 Finance et budget												
3 Échange interrégional												
4 Potentiel rural et urbain	x				x							x
5 Infrastructures et équipements				x						x		
6 Multipolarisation territoriale équilibrée -urbanisme					x						x	
7 Potentiel rural et urbain												x
8 Santé et développement												
9 Nutrition et sécurité alimentaire												
10 Éducation et développement												
11 Formation agricole et rurale									x			
12 Centre universitaire												
13 Eau, hygiène et assainissement												
14 Patrimoine culturel et tourisme										x		
15 Sport et développement												
16 Protection sociale, emploi et revenu												
17 Mines, forêts et environnement												
18 Protection des forêts et bassins versants												



**Tableau 5. Le RIA 1 : ODD 16**

Pas de synergie intersectorielle		Non priorisé		Non applicable						
										
	Objectifs stratégiques PCDR et SRAT	16.1	16.2	16.3	16.4	16.5	16.6	16.7	16.8	16.9
1	Gouvernance	x	x	x	x	x	x	x		x
2	Finance et budget					x				
3	Échange interrégional									
4	Potentiel rural et urbain									
5	Infrastructures et équipements						x			
6	Multipolarisation territoriale équilibrée -urbanisme				x					
7	Potentiel rural et urbain									
8	Santé et développement									
9	Nutrition et sécurité alimentaire									
10	Éducation et développement									x
11	Formation agricole et rurale									
12	Centre universitaire									
13	Eau, hygiène et assainissement									
14	Patrimoine culturel et tourisme									
15	Sport et développement									
16	Protection sociale, emploi et revenu									
17	Mines, forêts, environnement,									
18	Protection des forêts et bassins versants									



## 2.2. Les résultats de l'alignement

### 2.2.1. Bilan de l'alignement

Les résultats de l'analyse du RIA montrent un taux d'alignement de 90,6% par rapport aux cibles prioritaires au niveau national. Six cibles nation-

les n'étaient pas prises en compte dans la Région Amoron'i Mania, en particulier celles liées aux écosystèmes marins, dans la mesure où, la Région ne dispose pas de littoral marin. Par ailleurs, la cible 16.9 sur « l'état civil » n'est pas priorisée au niveau national mais demeure importante pour la Région, raison pour laquelle, elle est prise en compte dans la planification régionale du développement.

Les résultats détaillés de l'alignement sont présentés suivant les quatre domaines retenus lors de l'exercice national de priorisation.

**Tableau 6. Bilan de l'alignement**

ODD	Cibles prioritaires au niveau national	Cibles alignées	Cibles non alignées	Cibles non prioritaires au niveau national mais figurant dans la planification régionale	Taux d'alignement (%)
 1 PAIX, JUSTICE ET BON GOUVERNEMENT	4	4			100
 2 FAUCON	4	4			100
 3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	6	6			100
 4 ÉDUCATION DE QUALITÉ	7	7			100
 5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES	4	4			100
 6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT	3	3			100
 7 ÉNERGIE PROPRE ET ÉTAPE SÛRE	3	2	1		66,6
 8 TRAVAIL DÉCENT ET ÉCONOMIE SOCIALE	6	6			100
 9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE	3	2	1		66,6
 10 INÉGALITÉS RÉDUITES	1	1			100
 11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES	4	3	1		100
 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES	3	3			100
 13 Océans, Écosystèmes Marins et Ressources Aquatiques	2	2			100
 14 VIE AQUATIQUE	3	0	3		0
 15 VIE TERRESTRE	4	4			100
 16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES	7	7		1	100
Total	64	58	6	1	90,6



---

### 2.2.2.

#### Les résultats de l'alignement dans le domaine social

---

Pour le domaine social, les vingt-six (26) cibles prioritaires au niveau national ont été prises en compte dans les documents stratégiques de la Région Amoron'i Mania. Cela indique que la Région a un important besoin d'amélioration du domaine social. A titre illustratif, le contexte régional sur l'éducation montre le besoin d'adéquation « formation/emploi » tout en sachant que la formation reçue par les jeunes ne suffirait pas pour exploiter les potentiels économiques de la Région. Ce qui implique le choix de mise en place de diverses formations techniques et professionnelles, d'une part et la multiplication de l'unique Institut Supérieur de Technologie Agricole d'Ambositra vers les autres chefs-lieux de District comme c'est déjà le cas pour Fandriana et ainsi que l'extension à d'autres technologies, d'autre part. En matière d'approvisionnement en eau, l'on constate que le tarissement touche de plus en plus la nappe phréatique ainsi que l'eau de surface. C'est pour cela que la Région met l'accent sur la gestion rationnelle et intégrée de l'eau, tant pour la consommation que pour les autres utilisations, notamment pour les activités économiques.

---

### 2.2.3.

#### Les résultats de l'alignement dans le domaine économique

---

Dans le domaine économique, douze cibles nationales sur quatorze figurent dans les documents stratégiques de la Région Amoron'i Mania. En effet, la cible 7.3 (efficacité énergétique) n'est pas prise en compte dans la priorité régionale. Il en est de même pour la cible 11.3 sur l'urbanisation durable. Cet alignement de la grande majorité (85%) des cibles nationales montre que le développement économique est une composante très importante de la planification stratégique régionale. Ce constat est souligné dans le SRAT d'Amoron'i Mania par la mise en exergue de la nécessité de développer plusieurs activités économiques comme l'artisanat, le tourisme, l'agriculture, l'exploitation minière et la considération d'Ambositra comme pôle régional, notamment pour la création d'emploi.

---

### 2.2.4.

#### Les résultats de l'alignement dans le domaine du capital naturel

---

Pour le capital naturel, en plus des cibles 1.5 (résilience des personnes vulnérables) et 11.4 (pré-

servation du patrimoine), neuf (9) cibles sur douze (12) des ODD 12 à ODD 15 sont prises en compte dans les documents de planification de la Région Amoron'i Mania. L'on observe alors l'intérêt que porte la Région sur la préservation de son environnement. En effet, il est constaté actuellement l'évolution de la dégradation de l'environnement à travers l'ensablement, la diminution du stock d'eau, la perte de surface des forêts (surtout les forêts naturelles), la dégradation des bassins versants qui ne peuvent plus retenir la croute du sol. Par ailleurs, la Région a un souci de préserver toutes ses espèces autochtones et endémiques (faune et flore). Etant donné que la Région n'a pas de frontières marines, l'ODD 14 ne la concerne pas (... pour l'instant) et par conséquent, les cibles prioritaires au niveau national correspondant à cet objectif ne sont pas prises en compte dans les documents stratégiques de la Région.

---

### 2.2.5.

#### Les résultats de l'alignement dans le domaine de la gouvernance

---

Pour la gouvernance, les résultats de l'exercice de l'alignement montrent que toutes les sept cibles priorisées au niveau national sont considérées dans les documents stratégiques de la Région Amoron'i Mania. Cela renforce l'ambition de la Région dans la mise en œuvre du cadre institutionnel « bonne gouvernance », dans la haute priorité accordée à la sécurité des biens et des personnes et dans la considération de la Région comme un « territoire multipolaire équilibré ». Effectivement, la Région, surtout dans la partie ouest, nécessite un effort considérable en matière de gouvernance. Donc, le déploiement des activités liées à la gouvernance est considéré comme une priorité régionale. A titre d'illustration, le problème d'insécurité publique constitue un goulot d'étranglement au développement social et économique. Pour cela, l'ouest et le moyen-ouest de la Région sont réputés par la recrudescence du vol de zébu. Ainsi, il est urgent de mettre en place une stratégie pour lutter contre l'insécurité. Il est également prioritaire pour toutes les circonscriptions de la Région de se doter d'infrastructures administratives (local, bureau, mobilier) pour acquérir la paix et la justice équitables. Enfin, la cible 16.9 (état civil) non priorisée au niveau national est prise en compte dans la planification stratégique régionale, dans la mesure où, l'identité juridique de toute la population n'est pas encore réalisée totalement alors qu'elle est à la base de la réalisation des autres droits. Un effort considérable y est donc indispensable.

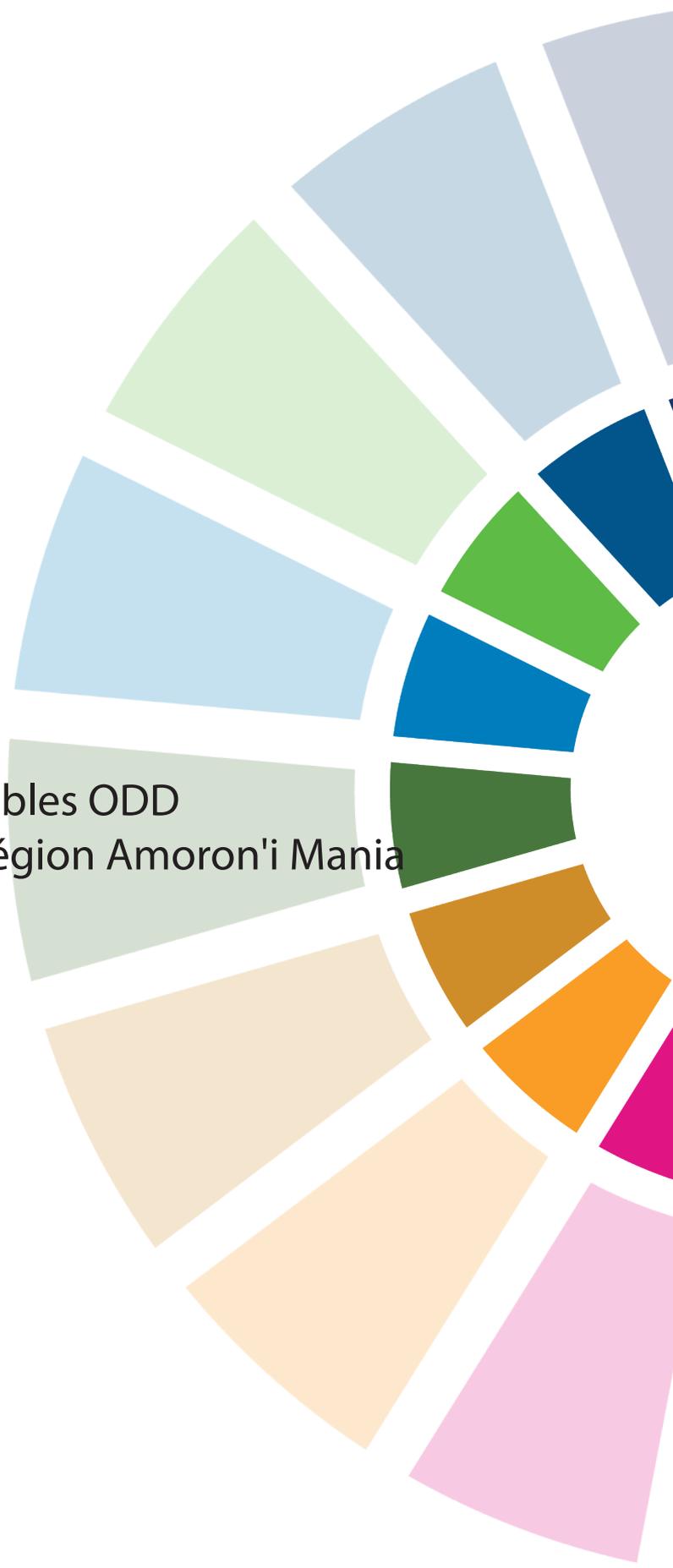
# OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE





### **Section 3.**

Priorisation des cibles ODD  
au niveau de la Région Amoron'i Mania



À la suite de cette analyse, un atelier de quatre jours a été organisé afin de définir et localiser les cibles des ODD au niveau régional mais en référence aux documents de planification de la Région. Cet exercice consiste à appliquer les critères sélectifs des trois filtres pour aboutir à la priorisation proprement dite. Il est question ici de voir (1) l'alignement des domaines stratégiques de la Région par rapport aux 64 cibles prioritaires au niveau national, (2) la pertinence de la cible pour la Région, et (3) la qualité statistique des indicateurs de mesure disponibles au niveau régional afin de pouvoir faire le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de la cible.

### 3.1. Méthodologie de priorisation locale des ODD

#### 3.1.1. Les étapes de la localisation des ODD

Une démarche claire est indispensable pour obtenir un ancrage local des ODD. Cette démarche suit les étapes suivantes :

- **La sensibilisation** : il s'agit d'expliquer aux responsables locaux et régionaux ainsi qu'aux citoyens les défis, les enjeux, l'importance et la pertinence des ODD pour la population toute entière
- **Le plaidoyer** : il est question de promouvoir l'appropriation locale des stratégies nationales de développement intégrant les ODD afin de garantir une approche de la base vers le sommet et en s'assurant de la mise en place d'un environnement propice à la localisation des ODD.
- **La mise en œuvre** : (1) faire des choix et hiérarchiser les objectifs et les cibles des ODD compte tenu du contexte, des besoins spécifiques et des ressources, (2) identifier les paquets d'actions et les ressources nécessaires pour mettre en œuvre les domaines prioritaires des ODD, et (3) rédiger un plan ad hoc pour leur territoire basé sur les ODD ou harmoniser les plans existants avec les objectifs de développement durable.
- **Le suivi-évaluation et la capitalisation** : dans cette étape, il est indispensable de collecter, suivre et analyser les données au niveau infranational, élaborer des indicateurs locaux, participer au suivi et à l'évaluation des ODD à l'échelle nationale, promouvoir la participation des autres parties prenantes et veiller à ce que les informations collectées soient utilisées dans le suivi et le rapportage.

#### 3.1.2. Les exigences pour réussir le processus de localisation

La démarche de la localisation des ODD adopte les principes suivants :

- **Une approche participative et inclusive** : toutes les forces vives ont un rôle important à jouer, à savoir la société civile, les groupes vulnérables et le secteur privé. La prise de décision participative est un préalable pour assurer leur participation effective à la mise en œuvre.
- **Ne laisser personne de côté, aider en priorité les plus défavorisés** : les ODD placent le principe d'égalité au cœur du nouveau programme afin de garantir l'intégration des groupes défavorisés, marginalisés et exclus. De là découle aussi l'importance de la ventilation / classification / clarification / accessibilité des données.
- **Une approche fondée sur les droits humains** : les ODD aspirent à la liberté de vivre à l'abri de la peur et du besoin, ce qui n'est possible que si les autorités locales respectent, protègent et promeuvent l'ensemble des droits humains.

#### 3.1.3. La priorisation des ODD à travers les travaux de groupes

Après les discours officiels d'ouverture, l'atelier a débuté par la présentation du processus de localisation nationale et régionale. Ce qui a permis aux participants de prendre connaissance de la démarche à suivre. Ensuite, les participants sont répartis en deux groupes. Le premier groupe travaille pour la priorisation des cibles ODD (tirées des résultats au niveau national) en lien avec les domaines « social » et « gouvernance », tandis que le deuxième pour les domaines « économie » et « capital naturel ». Les travaux de groupes ont été sous la conduite des facilitateurs composés de cadres du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, du Ministère de l'Economie et des Finances, du PNUD et des consultants. Ces facilitateurs ont le rôle de garantir la qualité de la priorisation tout en assurant la prise en compte des cibles transformationnelles, gage de la cohérence avec les priorités nationales ainsi que la prise en compte de l'intersectorialité dans la mise en œuvre des cibles.



### 3.1.4.

## Les critères de priorisation des cibles ODD

L'appréciation des cibles est effectuée à travers trois filtres d'évaluation, en l'occurrence le niveau de priorité, la pertinence et la qualité statistique.

■ **Filtre 1. Évaluer le niveau d'alignement/intégration de la cible** : il s'agit de la prise en compte ou non de la cible dans les PCDR/SRAT ou autres politiques et stratégies sectorielles disponibles dans la Région. Ensuite, de capter la nature multidimensionnelle de la cible et son effet transformationnel et catalyseur.

■ **Filtre 2. Évaluer la pertinence de la cible pour la Région** : il s'agit de la mise en œuvre de la cible par la Région par rapport à son niveau de compétence d'après les textes, d'identifier son avantage comparatif et/ou le potentiel existant pour l'atteinte de cible par rapport à d'autres Régions et aussi de chercher à savoir si l'atteinte de la cible est un enjeu et/ou une priorité pour la Région.

■ **Filtre 3. Évaluer la qualité statistique des indicateurs de mesure disponibles au niveau de la Région pour le suivi de la mise en œuvre de la cible** : il s'agit de voir si la cible peut être suivie dans sa mise en œuvre par des indicateurs de mesure disponibles au niveau de la Région (indicateurs qui peuvent être renseignés par des données administratives ou par d'autres sources). Si la cible ne dispose pas encore d'indicateurs de mesure disponibles, il est nécessaire de voir si ces indicateurs peuvent être obtenus à un coût supportable par la Région. Notons que la Région Amoron'i Mania ne dispose pas encore de SRISE.



**Tableau 7. Filtres et critères de priorisation locale des cibles**

Niveau de Filtre	Critères de priorisation locale des cibles ODD
Filtre 1	1. Cible prise en compte dans le PRD et/ou dans les autres documents de politique sectoriels régionaux).
	2. Cible « catalyseur » qui mobilise le plus de cibles venant des autres ODD pour son atteinte. OU qui a un « impact direct » dans l'amélioration des conditions sociales de base et/ou dans le relèvement du niveau de vie dans la région.
	3. Cible contribuant à au moins deux dimensions du développement durable (économique, sociale, environnementale et gouvernance) dans la région.
Filtre 2	4. Cible dont l'atteinte relève de la compétence de la région selon les textes.
	5. Cible dont les avantages comparatifs ou les potentiels existants dans la région vont servir de levier pour son atteinte.
	6. Cible correspondant à des priorités intrinsèques pour la région.
Filtre 3 (non exclusif/lié à la mise en œuvre de la cible)	7. Renseigner les indicateurs de mesure disponibles pour une cible au niveau régional en tenant compte des indicateurs fixés au niveau national et de leur désagrégation au niveau local de la cible.
	8. Donner des recommandations pour l'amélioration de la qualité des données pour le besoin du suivi des ODD.

A chaque critère de priorisation au niveau de chaque filtre est adjointe une appréciation déclinée en trois niveaux (haute, moyenne, faible) et dont la combinaison pour l'ensemble des trois filtres permet d'avoir un niveau final d'appréciation. Le niveau d'appréciation des filtres est réalisé suivant les tableaux ci-après :

**Tableau 8. Mode d'appréciation du filtre 1**

Liste des Cibles	Critère 1	Critère 2	Critère 3	Appréciation 1
Cible i	Oui	Oui	Oui	Haute
Cible j	Oui	Oui	Non	Moyenne
Cible k	Oui	Non	Oui	Moyenne
Cible l	Oui	Non	Non	Faible
Cible m	Non	Non	Non	Faible
Cible n	Non	Non	Non	Haute (analyse discursive par rapport au résultat du filtre 2)

**Tableau 9. Mode d'appréciation du filtre 2**

Liste des Cibles	Critère 1	Critère 2	Critère 3	Critère 4	Appréciation 2
Cible i	Oui	Oui	Oui	Oui	Haute
Cible j	Oui	Oui	Oui	Non	Moyenne
Cible k	Oui	Oui	Non	Oui	Moyenne
Cible l	Oui	Non	Oui	Oui	Moyenne
Cible m	Oui	Non	Non	Oui	Faible
Cible n	Oui	Non	Oui	Non	Faible
Cible o	Oui	Oui	Non	Non	Faible

**Tableau 10. Décision finale pour la cible retenue**

Liste des Cibles	Filtre 1	Filtre 2	Décision finale
Cible i	Haute	Haute	Cible retenue
Cible j	Haute	Moyenne	
Cible k	Moyenne	Haute	
Cible l	Moyenne	Moyenne	Cible retenue avec contraintes (priorité intrinsèque ou problématique de la Région)
Cible m	Faible	Haute	Cible non retenue
Cible n	Haute	Faible	
Cible o	Moyenne	Faible	
Cible p	Faible	Moyenne	
Cible q	Faible	Faible	

La décision finale se base sur une combinaison des appréciations du filtre 1 et du filtre 2 (suivant les règles du tableau 8) et une concertation / analyse discursive entre les différents acteurs du développement.

## 3.2.

### Les résultats de la priorisation des cibles des ODD dans la Région Amoron'i Mania

#### 3.2.1.

#### Bilan global de la priorisation des cibles des ODD

A l'issue des travaux de groupes et de la discussion finale en séance plénière, la Région Amoron'i Mania a retenu 58 cibles sur les 64 priorisées au niveau national, soit un taux de priorisation de 90,6%. Mais en plus de cela, la cible 16.9 (état civil) non retenue au niveau national est également priorisée par la Région Amoron'i Mania. Il convient de noter que les résultats de l'alignement des cibles par rapport au document stratégique de la Région sont totalement identiques à ceux de la priorisation. La même proportion de priorisation qui est de 90,6% ajoutée à cette cible supplémentaire relative à l'état civil observé à l'issu de l'alignement reste la même pour la priorisation.

**Tableau 11. Bilan de la priorisation des cibles**

Domaine	Cibles priorisées au niveau national	Cibles retenues	Cibles non retenues
Objectifs globaux	4	4	0
Gouvernance	7	8	0
Social	26	26	0
Économie	13	10	3
Capital naturel	14	11	3
Total	64	59	6



**Tableau 12. Cartographie des cibles prioritaires Amoron'i Mania**

ODD	Cibles ODD à prioriser	Cibles ODD à prioriser										Nombre de cibles prioritaires	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
 1 Pas de pauvreté		x	x	x		x							4
 2 Faim Zéro		x	x	x	x								4
 3 Bonne santé et bien-être		x	x	x	x			x	x				6
 4 Éducation de qualité		x	x	x	x	x	x	x					7
 5 Égalité entre les sexes		x	x	x		x							4
 6 Eau propre et Assainissement		x	x			x							3
 7 Énergie propre et d'un coût abordable		x	x										2
 8 Travail décent et croissance économique		x	x	x		x		x		x			6
 9 Industrie, Innovation et Infrastructures		x	x										2
 10 Inégalités réduites			x										1
 11 Villes et communautés durables		x	x		x								3
 12 Consommation et production responsables			x			x			x				3
 13 Lutte contre les changements climatiques		x	x										2
 14 Vie aquatique													0
 15 Vie terrestre		x	x	x		x							4
 16 Paix, justice et Institutions efficaces		x	x	x	x	x	x	x		x			8
 17 Partenariats pour les ODD													0
Total												59	

Le bilan de la priorisation des cibles ODD montre l'intérêt que porte la Région Amoron'i Mania à la paix, la justice et la disposition d'institutions efficaces. Cet objectif (ODD 16) a le plus grand nombre de cibles retenues pendant la priorisation, soit huit cibles car en plus des sept cibles prioritaires au niveau national, la Région a considéré comme prioritaire la cible 16.9 (état civil). Toujours par rapport au nombre de cibles retenues par objectif, il y a lieu de souligner l'importance de l'éducation (7 cibles retenues), la santé (6 cibles retenues) et la croissance économique/travail décent (6 cibles retenues). En revanche, aucune cible de l'ODD 14 (vie aquatique) n'a pas été retenue à cause de la situation géographique de

la Région qui, pour l'instant ne se sent pas encore concernée. Par ailleurs, avec son caractère global, aucune cible de l'ODD 17 n'a pas été retenue, tout comme le niveau national. Il convient de noter que les cibles qui constituent des moyens de mise en œuvre pour la réalisation de l'Agenda sont automatiquement prioritaires.



### 3.2.2.

## Cibles prioritaires par domaine de la Région Amoron'i Mania

### 3.2.2.1.

#### Domaine social

Les résultats de la priorisation des cibles ODD a montré l'engagement de la Région Amoron'i Mania pour l'amélioration du domaine social de sa population. En effet, la lutte contre la faim constitue une grande préoccupation des participants à l'atelier car les problèmes de nutrition et de sécurité alimentaire restent encore très importants pour la Région Amoron'i Mania notamment à cause de la faiblesse de la productivité du sol dans certaines zones d'une part et de la baisse de la rentabilité des activités économiques qui étaient phares auparavant comme l'artisanat et le tourisme (à cause de covid19) et l'élevage (à cause de la recrudescence du vol et en particulier du vol de zébu) d'autre part. Pour cela, les cibles 2.1, 2.2, 2.3 et 2.4 de l'ODD 2 ont été priorisées.

Ensuite, l'accès de tous à la santé (ODD 3) s'avère également important car six cibles de cet objectif ont été retenues (3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.7, 3.8). L'amélioration de l'état sanitaire de la population contribue à l'amélioration de l'accès de tous à l'éducation et à l'emploi d'une part, et au développement et à la croissance économique d'autre part.

En matière d'éducation, on constate l'engagement de la Région pour garder sa réputation de « fief de l'intelligencia » malgache. Cela se manifeste particulièrement dans la formation technique et professionnelle ainsi que dans la formation de masse et l'éducation civique.

L'effort pour obtenir l'égalité des sexes est également une priorité pour la Région dans la mesure où, les participants se sont penchés sur la lutte contre les discriminations/violences/exploitation et puis sur la participation des femmes aux postes de direction.

### Tableau 13. Cibles prioritaires dans le domaine social

Domaine Social
1.3 - Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptées au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient.
2.1 - D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès toute l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante.

### Tableau 13. Cibles prioritaires dans le domaine social (suite)

Domaine Social
2.2 - D'ici 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en réalisant d'ici à 2025 les objectifs relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation parmi les enfants de moins de 5ans arrêtés à l'échelle internationale, et répondre aux besoins en matière de nutrition des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées.
2.3 - D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier des femmes, des autochtones, des exploitants familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et facteurs de productions, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emploi autres qu'agricole.
2.4 - D'ici 2030, assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production, contribuent à la préservation des écosystèmes, renforcent les capacités d'adaptation aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes et améliorent progressivement la qualité des terres et des sols.
3.1 - D'ici 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivante.
3.2 - D'ici à 2030, éliminer les décès évitables des nouveaux nés et d'enfant de moins de 5ans, tous les pays devant chercher à ramener la mortalité néonatale à 12 pour 1.000 naissances vivantes au plus et la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1.000 naissances vivantes au plus.
3.3 - D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles
3.4 - D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être
3.7 - D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et veiller à la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux
3.8 - Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable
4.1 - D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit, et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utiles.
4.2 - D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès au service de développement et de prise en charge de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire.

**Tableau 13. Cibles prioritaires dans le domaine social (suite)**

Domaine Social
4.3 - D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les femmes et tous les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable.
4.4 - D'ici à 2030, augmenter nettement le nombre des jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et l'entrepreneuriat.
4.5 - D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle. (Éducation inclusive)
4.6 - D'ici à 2030, faire en sorte que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter
4.7 - D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable
5.1 - Mettre fin, partout dans le monde, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles.
5.2 - Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violences faites aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et les autres types d'exploitation.
5.3 - Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, les mariages précoces ou forcés et la mutilation génitale féminine.
5.5 - Veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité.
6.1 - D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable.
6.2 - D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquat et mettre fin à la défécation en pleine air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et de celles en situation vulnérable.
6.5 - D'ici à 2030, assurer la gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière selon qu'il convient
8.7 - Prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite d'êtres humains, interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats, et, d'ici à 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes

### 3.2.2.2.

#### Domaine économique

Dans le domaine économique, un accent particulier est mis sur l'accès à l'énergie (ODD 7) qui est considérée comme condition nécessaire au décollage économique de la Région Amoron'i Mania. Pour cela, la Région ne se contente pas de ce qui existe actuellement en matière d'énergie, mais elle prévoit d'exploiter le potentiel, surtout l'énergie renouvelable comme l'hydroélectricité. La dynamisation des activités productives en augmentant la productivité, la création d'emplois décents sont des exemples d'engagement pris pendant la priorisation des cibles des ODD 8. Par ailleurs, le tourisme durable est fortement ciblé parce que des potentialités y existent. Tout comme la promotion de l'industrialisation durable. Pour y arriver, la Région déploie ses efforts dans la mise en place d'infrastructures de qualité, fiables, durables et résilientes, au développement des transports publics. Ce qui aboutirait à la croissance économique et au plein emploi qui, de leur côté, sont considérés comme prioritaires.

**Tableau 14. Cibles prioritaires dans le domaine économique**

Domaine économique
7.1 - D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable.
7.2 - D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial.
8.2 - Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main d'œuvre
8.3 - Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et encouragent l'officialisation et la croissance de microentreprises et de petites et moyennes entreprises, y compris par l'accès aux services financiers.
8.9 - D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux
9.1 - Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable, et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en privilégiant un accès universel, financièrement abordable et équitable.
9.2 - Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'ici à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés
10.2 - D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre.
11.1 - D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquat et sûr, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis.

**Tableau 14. Cibles prioritaires dans le domaine économique (suite)**

Domaine économique
11.2 - D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière étant accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées
1.1 - D'ici à 2030, éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier, (qui se caractérise, selon la définition actuelle, par le fait de vivre avec moins de 1,25 dollar par jour)
1.2 - D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tout âge qui vivent dans la pauvreté sous tous ses aspects, d'après les définitions nationales qui en sont données
8.1 - Maintenir un taux de croissance économique par habitant adapté au contexte national et, en particulier, un taux de croissance annuelle du produit intérieur brut d'au moins 7% dans les pays les moins avancés
8.5 - D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir un travail décent pour toutes les femmes et tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, et une rémunération égale pour un travail de valeur égale

### 3.2.2.3. Domaine du capital naturel

Etant donné que les conditions nécessaires au développement durable reposent sur la qualité de l'environnement, la Région Amoron'i Mania s'engage à intervenir sur sa protection. Le constat de la dégradation du capital culturel et naturel oblige les participants à l'atelier de prioriser le doublement des efforts pour protéger et préserver le patrimoine culturel et naturel (cible 11.4). La gestion durable et l'utilisation rationnelle des ressources naturelles sont aussi une préoccupation majeure.

Pour mieux assainir l'environnement, la Région s'engage à réduire la production de déchets en appliquant le recyclage et la réutilisation bien que cette cible ne constitue pas encore un enjeu important de la Région pour le capital naturel. Mais pour atteindre totalement l'objectif d'une consommation durable et de production durable, il y a lieu de prioriser la formation et l'information environnementales.

Le problème du changement climatique commence à se faire sentir au niveau de la Région, raison pour laquelle, le renforcement de la résilience et de l'adaptation ainsi que la prise en compte et la priorisation de la mise en œuvre des politiques climatiques dans les stratégies régionales sont indispensables.

En ce qui concerne la protection de la faune et flore terrestres, la Région a priorisé la préservation des écosystèmes terrestres, la gestion durable des forêts, la lutte contre la dégradation du sol et la préservation/protection de la biodiversité et des espèces menacées.

**Tableau 15. Cibles prioritaires dans le domaine du capital naturel**

Capital naturel
1.5 D'ici à 2030, renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et réduire leur exposition et leur vulnérabilité aux phénomènes extrêmes liés au climat et à d'autres chocs et catastrophes d'ordre économique, social ou environnemental.
11.4 Redoubler d'efforts pour protéger et préserver le patrimoine culturel et naturel mondial
12.2 D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles.
12.5 D'ici à 2030, réduire nettement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.
12.8 Formation et information environnementales D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature.
13.1 Résilience et adaptation Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat.
13.2 Intégration du CC dans les politiques et stratégies et planification Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationale.
15.1 Préservation des écosystèmes terrestres D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier des forêts, des zones humides, des montagnes et des zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux.
15.2 Gestion durable des forêts D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître nettement le boisement et le reboisement au niveau mondial
15.3 Dégradation des sols D'ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des terres.
15.5 Biodiversité et espèces menacées Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et, d'ici à 2020, protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction.

### 3.2.2.4. Domaine du capital naturel

Le domaine de la gouvernance se réfère à la justice et paix (ODD 16). Pour cela, la Région Amoron'i Mania s'est engagée à lutter pour la réduction de la violence, pour l'éradication de la maltraitance et l'exploitation infantiles, pour la promotion de l'état de droit et l'accès à la justice, pour la réduction de la criminalité organisée, pour la réduction de la corruption et la pratique de

pots-de-vin, pour la mise en place d'institutions exemplaires, pour la prise de décision inclusive. Il est également prioritaire de garantir pour tous une identité juridique.

**Tableau 16. Cibles prioritaires dans le domaine de la Gouvernance**

Gouvernance
16.1 - Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés.
16.2 - Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation, à la traite, à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants.
16.3 - Promouvoir l'état de droit dans l'ordre interne et international et garantir à tous un égal accès à la justice
16.4 - D'ici à 2030, réduire nettement les flux financiers illicites et le trafic d'armes, renforcer les activités de récupération et de restitution des biens volés et lutter contre toutes les formes de criminalité organisée.
16.5 - Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes.
16.6 - Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux.
16.7 - Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décision
16.9 - D'ici à 2030, garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances





**Section 4.**  
Mapping des sources  
et suivi des progrès



La disponibilité de données de base pour le suivi de la mise en œuvre ne devrait pas constituer un obstacle incontournable pour le choix des cibles et des paquets d'interventions. En effet, logiquement la première activité devrait être le recueil des données de base manquantes pour le suivi de la mise en œuvre d'un projet, d'un programme ou d'un plan de développement. Toutefois, le mapping des sources des indicateurs constitue une étape inévitable dans l'exercice de localisation des ODD pour la Région d'Amoron'i Mania. C'est une activité de vérification de la disponibilité au niveau local de chaque indicateur de chaque cible en veillant à la conformité des indicateurs au système national de suivi-évaluation de la mise en œuvre des ODD.

Pour le suivi des progrès de la mise en œuvre des cibles prioritaires de la Région, on distingue trois catégories d'indicateurs :

- les indicateurs qui sont obtenus à partir des résultats des enquêtes réalisées par l'INSTAT entre autres, le RGPH, l'EPM, le MICS et qui sont toujours désagrégés par Région et même par Commune pour certains résultats,
- les indicateurs dont la disponibilité des données nécessaires pour leur calcul exige la réalisation d'une enquête d'envergure régionale,

## 4.1. Indicateurs pour les cibles dans le domaine social

Pour le domaine social, 50 indicateurs ont été retenus.

**Tableau 18. Indicateurs pour les cibles dans le domaine social**

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau de référence	Année source	Référence nationale	Commentaire Disponibilité
1.3	1.3.1. Proportion de la population bénéficiant du socle ou systèmes de protection sociale				
2.1	1.2.1. Prévalence de la sous-alimentation				
2.2	2.2.1. Prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans	54,6 % (-2ET) 0,4 % (-3ET)	2018		MICS
	2.2.2 Prévalence de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans, par forme	5,4 %(-2ET) 21,8 (-3ET)	2018		MICS
2.3	2.3.1 Rendement moyen du riz	3,56 T/ha	2015		Ministère de l'agriculture, FAO
	2.3.2 Rendement moyen des autres principales spéculations assurant l'alimentation de base de la population				
	2.3.3 Revenu moyen des petits producteurs alimentaires				
	2.3.4. Taux de croissance de la valeur ajoutée de l'agriculture par travailleur agricole				
2.4	2.4.1 Proportion des zones agricoles exploitées de manière productive et durable				
3.1	3.1.1 Taux de mortalité maternelle	0,44%	2018		MICS
	3.1.2 Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié				
3.2	3.2.1 Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	4,4 %	2018		MICS
	3.2.2 Taux de mortalité néonatale	2,54% 1,8 %	2020 2018		DRS MICS

- les indicateurs qui sont issus de l'exploitation des données de routine utilisées pour le suivi périodique de leurs plans ; programmes et projets par les différentes institutions de l'Administration publique et qui sont disponibles au niveau de la Région d'Amoron'i Mania si le système de collecte des données au niveau des STD de base (des niveaux de la Commune et du Fokontany) fonctionne bien.

La Région Amoron'i Mania a retenu 117 indicateurs pour le suivi des progrès de la mise en œuvre des ODD dont la répartition par domaine est présentée dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 17. Répartition des indicateurs par domaine**

Domaine	Cibles retenues	Nombre d'indicateurs
Social	26	50
Economique	14	24
Capital naturel	11	26
Gouvernance	8	17
Total	59	117



**Tableau 18. Indicateurs pour les cibles dans le domaine social (suite)**

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau de référence	Année source	Référence nationale	Commentaire Disponibilité
3.3	3.3.1 Nombre de PVVIH pour 1 000 personnes séronégatives	0,008 ‰	2021		SE CNLS
	3.3.2 Incidence de la tuberculose pour 1 000 habitants				
	3.3.3 Incidence du paludisme pour 1 000 habitants par an	32‰	2020		DRS
	3.3.4 Incidence de la fièvre typhoïde pour 1 000 habitants par an	0,3‰	2020		DRS
	3.3.5 Incidence de Covid 19 pour 1 000 habitants par an	0,1‰	2020		DRS
	3.3.6 Incidence du Bilharziose pour 1 000 habitants par an	0,2‰	2020		DRS
	3.3.6 Incidence de la rougeole pour 1 000 habitants par an	15‰	2018		MICS
3.4	3.4.1 Taux de mortalité attribuable à maladies cardiovasculaires, au cancer, au diabète et aux maladies respiratoires chroniques				
	3.4.2 Incidence des maladies mentales pour 1 000 habitants par an	14 ‰	2018		MICS
	3.4.2 Consommateur d'alcool au cours du dernier mois pour 1 000 habitants	Hommes : 574 ‰ Femmes : 110 ‰	2018		MICS
	3.4.2 La région dispose d'un centre de prise en charge des troubles mentaux respectant les normes	NON	2021		Gouvernorat
3.7	3.7.1 Taux de prévalence contraceptive	Femmes en union : 88,9 % Femmes non en union : 78 %	2018		MICS
3.8	3.8.1. Nombre de personnes couvertes par une assurance maladie ou un système de santé publique pour 1 000 habitants				
	3.8.1. Taux de consultations médicales	29 %	2018		MICS
4.1	4.1.1 Proportion des élèves de T6 atteignant le seuil suffisant en lecture				
	4.1.2 Proportion des élèves de T6 atteignant le seuil suffisant en mathématiques				
	4.1.3 Taux d'Achèvement (TACH) du primaire	39 %	2018		MICS
	4.1.4 Taux d'Achèvement (TACH) du collège				
	4.1.4 Taux d'Achèvement (TACH) du Lycée				
	4.1.5 Taux brut de scolarisation (primaire)	138,52 % pour les garçons 123,40 % pour les filles	Année scolaire 2018-2019		DREN
	4.1.6 Taux brut de scolarisation (collège)				
	4.1.7 Taux brut de scolarisation (Lycée)				
	4.1.5 Taux de réussite au CEPE	63 %	Année scolaire 2020-2021		DREN
	4.1.5 Taux de réussite au BEPC				
4.1.6 Taux de réussite au BAC					
4.2	4.2.1 Pourcentage d'enfant de 3 à 5 ans fréquentant un centre préscolaire	26 % Soit 19.232 jeunes enfants sur 74.707	Année scolaire 2019- 2020		DREN
4.3	4.3.1 Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants	40 pour 100.000 habitants soit 335 étudiants	Année universitaire 2020- 2021		ISTA
4.4	4.4.1. Stock d'emploi en fonction du niveau de qualification requis (main d'œuvre hautement qualifiée)				
4.5	4.5.1 Indice de parité (hommes/femmes) au primaire				
	4.5.2 Indice de parité (hommes/femmes) au secondaire				
	4.5.3 Indice de parité (hommes/femmes) au supérieur / université				
	4.5.4 Proportion de personnes handicapées et mentalement / physiquement aptes à étudier fréquentant un établissement ou un centre spécialisé pour personnes handicapées du niveau primaire	0,20 %	Année scolaire 2019- 2020		DREN
	4.5.5 Proportion de personnes handicapées et mentalement / physiquement aptes à étudier fréquentant un établissement ou un centre spécialisé pour personnes handicapées du niveau secondaire				
	4.5.6. Proportion de personnes handicapées et mentalement / physiquement aptes à étudier fréquentant un établissement ou un centre spécialisé pour personnes handicapées du niveau universitaire				
	4.5.7. Proportion de personnes handicapées et mentalement / physiquement aptes à étudier fréquentant un établissement ou un centre spécialisé pour personnes handicapées de formation professionnelle				
4.6	4.6.1. Pourcentage de la population d'un groupe d'âge donné ayant les compétences voulues à au moins un niveau d'aptitude fixé a) en alphabétisme et b) numérique fonctionnelle				
	4.6.1. Pourcentage de la population analphabète	23, 3 %	2019		RGPH
4.7	4.7.1 Pourcentage des élèves du collège ayant acquis les connaissances fondamentales sur les concepts "Education à l'environnement et au développement durable, Education citoyenne"				
5.1	5.1.1 Présence ou absence d'un cadre juridique visant à promouvoir, faire respecter et suivre l'application des principes d'égalité des sexes et de non-discrimination fondée sur le sexe				
5.2	5.2.1 Pourcentage de femmes qui ont subi des actes de violence				





### 4.3. Indicateurs pour les cibles dans le domaine du capital naturel

Pour le domaine du capital naturel, 26 indicateurs ont été retenus.

**Tableau 20. Indicateurs pour les cibles dans le domaine du capital naturel**

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau de référence	Année source	Référence nationale	Commentaire Disponibilité
1.5.	Nombre de décès, de disparus et de victimes suite à des catastrophes				BNGRC
11.4	11.4.1 Dépenses totales (publiques et privées) par habitant consacrées à la préservation, à la protection et à la conservation de l'ensemble du patrimoine culturel et naturel, mixte, inscrit au patrimoine mondial ou au niveau de l'administration nationale, régionale ou locale				
12.2.	12.2.1 Consommation matérielle régionale, consommation matérielle régionale par habitant et consommation matérielle régionale par unité de PIB				
	12.2.2 Nombre de transfert de gestion des ressources naturelles (y compris des plans d'eau) effectués				DREDD
12.5.	12.5.1 Taux de recyclage régional, tonnes de matériaux recyclés				
12.8,	12.8.1 Degré d'intégration de i) l'éducation à la citoyenneté mondiale et ii) l'éducation au développement durable (y compris l'éducation aux changements climatiques) dans a) les politiques régionales d'éducation, b) les programmes d'enseignement, c) la formation des enseignants et c) l'évaluation des étudiants				DREDD, DREN
13.1	13.1.1 Proportion des localités adoptant au moins une activité d'adaptation et résilience au changement climatique				
	13.1.2 Nombre de décès suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes				BNGRC
	13.1.3 Nombre de disparus suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes				BNGRC
	13.1.4 Nombre de victimes suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes				BNGRC
	13.1.5 Proportion de la superficie cultivée détruite pour chaque spéculation de l'alimentation de base suite à des catastrophes				
	13.1.6 Proportion d'animaux décédés pour chaque type d'élevage suite à des catastrophes				
	13.1.7 Coûts des infrastructures détruites suite à des catastrophes				
	13.1.8 Augmentation de la Température moyenne mensuelle (ou annuelle)				
	13.1.9 Fréquence et intensité de chaque type de catastrophe				
13.2.	13.2.1 Nombre de politiques, plans, programmes et projets sectoriels intégrant la dimension changement climatique				
15.1.	15.1.1 Proportion de la superficie émergée totale couverte par des zones forestières	3,8 %	2013		Consortium, ONE, WCS, ETC TERRA, MNP
	15.1.2 Proportion d'Aires Protégées disposant d'un résultat de suivi écologique				DREDD
	15.1.3 Taux d'espèces floristiques endémiques	76,8 %	2019		ONE
	15.1.4 Taux de déforestation	0,29 %	[2010-2013]		Consortium, ONE, WCS, ETC TERRA, MNP
15.2	15.2.2 Proportion des espaces forestiers dégradés et restaurés				DREDD
	15.2.3 Taux d'endémicité				
15.3.	15.3.1 Proportion de la surface émergée totale occupée par des terres dégradées	4,6 %	2004		Monographie de la Région
	15.3.2 Taux de couverture des sols				
	15.3.3 Taux de productivité des terres				
	15.3.4 Stocks de carbone au-dessous et au-dessus de la surface du sol				
15.5	15.5 Indice de la liste rouge				DREDD

## 4.4. Indicateurs pour les cibles dans le domaine de la gouvernance

Pour le domaine de la gouvernance, 8 indicateurs ont été retenus.

**Tableau 21. Indicateurs pour les cibles dans le domaine de la gouvernance**

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau de référence	Année source	Référence nationale	Commentaire Disponibilité
16.1	16.1.1. Nombre de personnes victimes d'homicide volontaire pour 100 000 habitants				
	16.1.2 Proportion de la population victime de violences au cours des 12 derniers mois				
	16.1.3 Proportion de la population considérant que le fait de marcher seul dans sa zone de résidence ne présente pas de risques				
16.2	16.2.1 Proportion d'enfants âgés de 1 à 17 ans ayant subi un châtement corporel ou une agression psychologique infligée par une personne s'occupant d'eux au cours du mois précédent				
	16.2.2. Nombre de victimes de la traite d'êtres humains pour 100 000 habitants				
	16.2.3 Proportion de jeunes femmes et hommes de 18 à 29 ans ayant été victimes de violences sexuelles avant l'âge de 18 ans				
16.3	16.3.1 Proportion de la population carcérale en instance de jugement				
	16.3.3 Niveau de satisfaction du justiciable				
16.4	16.4.1 Proportion des armes légères et de petit calibre saisies qui sont enregistrées et tracées conformément aux normes et instruments juridiques internationaux				
	16.4.2. Proportion d'éleveurs de zébu victimes de phénomène "Dahalo" lié au zébu (vol organisé de zébu)				
16.5.	16.5.1 Indice de perception à la corruption				
16.6.	16.6.2 Proportion de la population dont la dernière expérience avec les services publics a été satisfaisante				
16.7	16.7.1 Répartition des postes (par sexe, âge, type de handicap et groupe de population) dans les institutions publiques, services publics et organes législatifs, services publics et organes judiciaires au niveau régional et local				
	16.7.2. Proportion de la population qui estime que la prise de décisions est ouverte et réactive, (par sexe, âge, type de handicap et groupe de population)				
16.9	16.9.1 Proportion de la population dont la naissance a été enregistrée par une autorité d'état civil				
	16.9.1 Proportion des enfants (moins de 18 ans) dont la naissance a été enregistrée par une autorité d'état civil	88,4 %	2019		RGPH
	16.9.3 Proportion de la population âgée de 18 ans et plus possédant une Carte d'Identité Nationale				
	16.9.2 Délai moyen de traitement des documents consulaires (actes d'état civil)				





**Section 5.**  
Perspectives



Les Objectifs de Développement Durable (ODD) et leurs cibles sont interdépendants. Leur mise en œuvre exige de briser les cloisonnements entre les secteurs, d'établir des partenariats multipartites et d'adopter des approches intégrées en vue de bénéficier de leurs effets multiplicateurs. Ainsi, des actions concertées incluant plusieurs secteurs sont fortement recommandées pour accélérer les progrès vers l'atteinte des objectifs. Avant de définir les interventions / projets à exécuter dans le cadre de la mise en œuvre des ODD, il est donc important d'évaluer les interrelations entre les objectifs et les cibles prioritaires retenues par les Régions.

## 5.1. Méthodologie de constitution des paquets d'interventions

La méthodologie appliquée pour la définition des paquets intégrés d'interventions s'appuie sur celle proposée par Fall & Kamwendo (2017, UNDP) qui s'appuie sur une input/output des ODD à travers leurs cibles.

La prise en compte des interrelations entre les objectifs et leurs cibles permet de dessiner cette approche autour des synergies et équilibres à considérer entre les objectifs, les acteurs et les ressources. Par exemple, éliminer la pauvreté d'ici 2030 (ODD 1) exigera des progrès significatifs dans l'atteinte de certains objectifs (ODD 2- sécurité alimentaire, ODD 8 - plein emploi productif); ODD 10 - inégalité ou ODD 13 - Changement climatique et résilience). Réussir dans ces domaines aura un impact positif significatif sur la santé et le bien-être (ODD 3). De même, il y aura des compromis importants qui doivent être pris en compte. Par exemple, une augmentation de l'utilisation des terres pour l'activité agricole pour atteindre l'objectif de la sécurité alimentaire peut avoir des impacts négatifs sur l'ODD 13 (changement climatique) ou l'ODD 14 (biodiversité) ou encore l'ODD 15 (utilisation des terres), ce qui serait contre-productif.

L'analyse croisée des liens entre les différentes cibles des objectifs permet de mettre en relief la dimension multifactorielle d'un objectif. Ainsi, on peut montrer la puissance de l'effet multiplicateur d'un objectif à travers sa capacité à impacter la réalisation d'autres objectifs, mais aussi sa capacité à impliquer la mobilisation de cibles d'autres objectifs pour son atteinte. Aussi, l'analyse qualitative « input-output » permet de mettre en exergue les objectifs qui, d'une part, mobilisent le plus de cibles des autres objectifs pour leur réalisation favorisant ainsi par un effet induit pour la réalisation de ces objectifs, et d'autre part, ont un impact élevé sur le plus de cibles des autres objectifs.

Trois catégories d'objectifs émergent de cette analyse :

a. **catégorie 1 : les objectifs « catalyseurs »** qui contribuent fortement à la réussite d'autres

objectifs à travers les liens de leurs cibles comme input à d'autres cibles ;

- b. **les objectifs « accélérateurs »** qui reçoivent le plus d'influx (input) des objectifs de la catégorie 1 et ont un impact sur l'atteinte d'autres ODD avec un grand effet multiplicateur ;
- c. **les objectifs « de finalités »** qui seront finalement atteints principalement par le biais de la réalisation des cibles des autres objectifs.

L'analyse « input » relie certains objectifs (et leurs cibles) à d'autres objectifs (et leurs cibles) comme conditionnelle à leur réalisation tandis que l'analyse « output » considère l'impact de la réalisation de certains objectifs sur d'autres objectifs. Cette analyse permet d'identifier les effets multiplicateurs des ODD qui sont au cœur de l'Agenda 2030.

L'application des résultats de cette analyse input/output consiste à :

- a. Identifier parmi les cibles prioritaires d'une Région, celles qui sont accélératrices au regard de l'analyse "input-output" en contextualisant au mieux l'identificateur des cibles accélératrices par Région ;
- b. Identifier pour chacune des cibles accélératrices des inputs et des outputs parmi les cibles restantes prioritaires de la Région. Le groupe de cibles constitué d'une cible accélératrice, de ses inputs et de ses outputs constitue un paquet de cibles interdépendantes ;
- c. Identifier pour chaque paquet de cibles interdépendantes : a) les goulots / obstacles à la mise en œuvre des paquets dans la Région (analyse diagnostique de la problématique), b) les interventions /projets d'investissement à mettre en œuvre pour réaliser le paquet, c) les coûts estimatifs de ces interventions, d) les délais pour la réalisation, et e) la hiérarchisation des interventions.

Ainsi, un paquet intégré d'interventions est un ensemble constitué, d'une part, de cibles ODD qui entretiennent entre elles des liens d'interdépendances /effets d'entraînement et, d'autre part, des projets / programmes qui adressent les préoccupations de l'ensemble de ces cibles. Cette analyse a pour finalité de mettre en place un plan d'actions de mise en œuvre des ODD par Région. Le plan d'action sera actualisé à chaque évaluation à mi-parcours des ODD.

## 5.2.

### Résultats de la constitution des paquets d'interventions

Quatre paquets d'interventions ont été ressortis de l'analyse input/output des relations entre les cibles prioritaires de la Région Amoron'i Mania, à savoir :

1. Accès aux services sociaux de base et Amélioration des conditions de vie,
2. Éducation, Formation et Développement économique,
3. Gestion durable des ressources, Adaptation aux changements climatiques et Résilience,
4. Amélioration de la gouvernance démocratique, économique et environnementale.

L'atelier d'identification des paquets d'intervention a eu lieu le 25, 26 et 27 août 2021 à Ambohitra. Au début de l'atelier, les liens input-output et les quatre propositions de paquets intégrés d'intervention ont été présentés à l'ensemble des participants pour qu'ils puissent apporter leurs suggestions et valider la proposition si cela reflète le contexte et l'enjeu de la Région en termes de développement durable. En effet, les partici-

pants ont validé les propositions et ont procédé aux travaux de groupes dont la répartition est comme suit :

- Groupe 1 :
  - a. Accès aux services sociaux de base et Amélioration des conditions de vie,
  - b. Amélioration de la gouvernance démocratique, économique et environnementale.
- Groupe 2 :
  - c. Education, Formation et Développement économique,
  - d. Gestion durable des ressources, Adaptation aux changements climatiques et Résilience.

Les échanges et les discussions pour chaque paquet d'interventions portaient sur l'identification des problématiques de développement, des solutions, des Mesures, Actions et Investissements, des valeurs à cibler, des éléments de coût et du délai au bout duquel sera atteinte la valeur à cibler.

Ce délai est catégorisé en trois périodes :

- Court terme : 0-2ans (2022 -2023)
- Moyen terme : 3-5 ans (2024-2026)
- Long terme : 6 ans et plus (2027-2030)

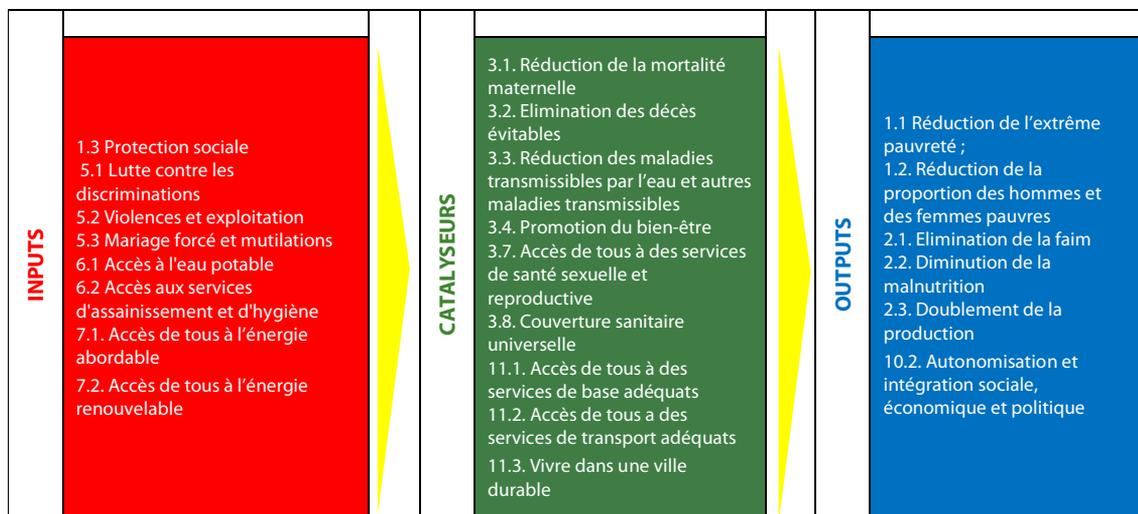


## 5.2.1.

### Paquet d'intervention " Accès aux services sociaux de base et Amélioration des conditions de vie "

#### 5.2.1.1.

#### Les cibles intégrées des ODD regroupées dans le paquet " Accès aux services sociaux de base et Amélioration des conditions de vie "



#### 5.2.1.2.

#### Problématiques liées au paquet "Accès aux services sociaux de base et Amélioration des conditions de vie"

Les principales problématiques presque communes aux services sociaux de base autres que l'éducation et dont principalement la santé et la protection sociale sont :

- l'insuffisance de ressources (en qualité et en quantité) et des problèmes de gestion des ressources ;
- les problèmes d'accessibilité liés au genre du personnel de santé et à l'inadaptation du service social aux réalités locales ;
- les problèmes pour le dépistage du VIH ;
- la stigmatisation et la discrimination des PVVIH et de leurs proches ;
- les problèmes de disponibilité de l'électricité dans les services publics ;
- la corruption ayant des effets sur la qualité du service ;
- les problèmes de qualité des services et d'infrastructures pour l'eau ;
- l'existence de pandémie et d'épidémie (peste,

rougeole, paludisme, bilharziose, fièvre typhoïde, corona) ;

- la peur de l'hôpital ;
- le poids de la tradition bloquant l'accès aux services sanitaires (selon la tradition : on ne tue pas un poulet pour un rhume qui peut être soigné avec du anamalaho (brèdes mafanes ou acmel-laoleraacea) ; il y a aussi le bienfait de la tradition qui favorise parfois l'accès à une bonne santé grâce à un bon usage de la médecine traditionnelle qui aurait fait ses preuves avec le fameux ravintsara et/ou l'artémisia dans cette pandémie du corona ;
- la stigmatisation et la discrimination des PVVIH et de leurs proches ;
- le problème de la santé bucco-dentaire ;
- les problèmes des AC sur la prévention de la tuberculose et sur les services de PCIMEC, Nutrition, CPN, PF ;
- les problèmes d'accès aux systèmes de protection sociale, par exemple, Vatsinankohona, Fonds d'équité pour la santé et CSU (en particulier le besoin d'intégration des personnes handicapées et la contrainte financière pour le CSU, etc.) ;
- les problèmes de communication relatifs aux systèmes de protection sociale.

### 5.2.1.3.

#### Les Mesures, Actions et Investissements pour le paquet " Accès aux services sociaux de base et amélioration des conditions de vie"

Afin d'améliorer la situation sanitaire et les conditions de vie de sa population, la Région Amoron'i Mania prévoit de s'investir dans huit (8) programmes qui se répartissent en 23 interventions phares. Les huit programmes du paquet intégré d'intervention sur l'accès aux services sociaux de base et amélioration des conditions de vie consistent à améliorer :

- ou faciliter l'accès au système de protection sociale,
- l'état sanitaire de la population,
- la gestion des ressources humaines des personnels de la santé,
- l'accès et à la gestion de l'eau et des infrastructures d'assainissement,
- la prévention des maladies transmissibles ,
- l'accès à la vaccination,
- l'accès aux services de santé de base et équiper les centres des matériels adéquats,
- l'accès à l'électricité.

Programmes	Intervention phares	Responsables	Délais C =Court M = Moyen L = Long)	Coût en USD
Améliorer ou faciliter l'accès au système de protection sociale	Amélioration du ciblage et du système d'information sur les personnes et les ménages vulnérables pour les systèmes de protection sociale	Directions régionales et Services au niveau du District chargés de la Protection sociale et de la Santé publique, CSB, Commune et FKT	CT	Coût du Système d'Information : 3 750
	Lancement et opérationnalisation du CSU en valorisant les expériences de SANTENET, PHACOM et PHAGECOM	Direction régionale chargée de la Santé publique	CT	
Améliorer l'état sanitaire de la population	Formation des AC en cascade sur la prévention de la tuberculose	Direction régionale et Service de District chargés de la Santé publique, CSB	CT	60 000
	Renforcement des sites au niveau des Fokontany pour l'amélioration des services de PCIMEC, Nutrition, CPN, PF	Direction régionale et Service de District chargés de la Santé publique, Commune, CSB et FKT	CT	8 000 000
	Valorisation de la médecine traditionnelle (collaboration entre Médecine traditionnelle et moderne)	Direction régionale chargée de la Santé publique	CT	
	Institutionnalisation des groupements des tradipraticiens	Direction régionale chargée de la Santé publique	CT	
	Renforcement de la collaboration entre les matrones et les CSB et Formation des matrones	Direction régionale chargée de la Santé publique	CT	120 000
	Insertion des mesures de prévention des maladies transmissibles (surtout peste, cholera, corona, bilharziose, rougeole, paludisme, tuberculose), dans les outils de planification à tous les niveaux	CTD et STD	CT	
Améliorer la gestion des ressources humaines et la qualité de service offerte	Plaidoyer au niveau central sur l'accroissement du recrutement local adapté au type d'activité	CTD et STD,	CT	
Améliorer l'accès et la gestion de l'eau et des infrastructures d'assainissement	Mise en œuvre de la stratégie régionale sur la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE <sup>5</sup> ) : développement du Partenariat Public Privé (3P)	OSC, secteur privé, CTD et STD	CT	
	Implication des usagers dans la gestion de l'accès à l'eau potable (paiement de services écosystémiques)	CTD et STD,	CT	
	Application du Code de l'eau	CTD et STD,	CT	
Prévenir les maladies transmissibles	Mettre en place des mesures de prévention au niveau de chaque fokontany	Commune, CSB et FKT	CT	
	Insertion des mesures de prévention dans les outils de planification locale à tous les niveaux	CTD et STD	CT	
	Mise en place d'un système de lutte permanente	Direction régionale et Service de District chargés de la Santé publique, Commune, CSB et FKT	CT	
	Sensibilisation de la population sur la fréquentation des formations sanitaires dès apparition de symptôme	Commune, CSB et FKT	CT	64 000
Améliorer l'accès à la vaccination	Application d'une politique de vaccination	Direction régionale et Service de District chargés de la Santé publique, Commune, CSB et FKT	CT	
	Sensibilisation de masse sur la vaccination	Direction régionale et Service de District chargés de la Santé publique, Commune, CSB et FKT	CT	64 000

<sup>5</sup> Programme de la Direction Régionale de l'Eau

## 5.2.2.

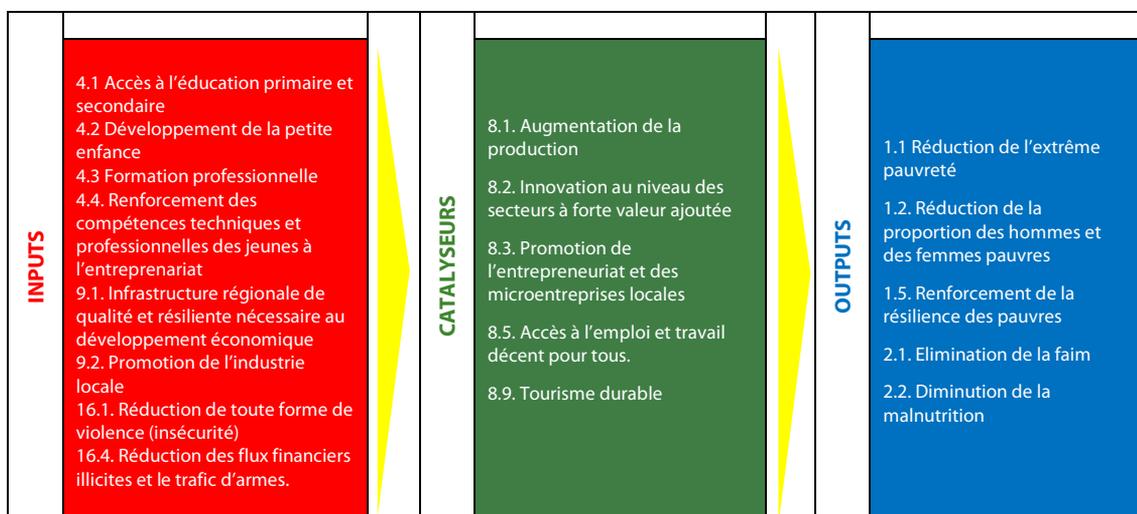
### Paquet d'intervention « Éducation, Formation et Développement économique »

L'analyse du contexte et les résultats de la priorisation des cibles ont fait ressortir le lien étroit entre l'éducation et la formation d'un côté, et le développement économique de l'autre côté. Plus précisément, il s'agit de l'adéquation formation-emploi.

Par ailleurs, l'éducation citoyenne à la notion de développement durable s'avère essentielle pour permettre un développement économique et social en harmonie avec l'environnement. Ces éléments ne pourront être effectifs que si les problèmes d'insécurité sont résolus et que des infrastructures de qualité, fiable et durable existent.

#### 5.2.2.1.

#### Les cibles intégrées des ODD regroupées dans le paquet " Éducation, Formation et Développement économique "



#### 5.2.2.2.

#### Problématiques liées au paquet " Éducation, Formation et Développement économique "

Le développement économique de la Région est fortement dépendant de la qualité du capital humain qui à son tour dépend de l'éducation et de la formation professionnelle. Même si la Région a été le berceau des intellectuels, le niveau de l'éducation a beaucoup régressé ces dernières années. Cette situation est liée à plusieurs causes dont :

- la mauvaise qualité de l'éducation dans les zones enclavées du fait de l'insuffisance des effectifs des enseignants qualifiés d'une part mais également de la mauvaise répartition des enseignants qualifiés faute de salaire suffisant, d'insécurité et d'absence des services de bases indispensables, accès routiers d'autre part ;
- malgré l'existence d'un centre de formation des enseignants (CRIFNP) au niveau de la Région, les enseignants sortants ne sont pas encore suffisants par rapport aux besoins de la population ;
- par ailleurs, l'effet des pots de vin, de l'abus de pouvoir et de la pression politique ainsi que de la

corruption dans le déploiement des enseignants laisse les zones enclavées sans défense ;

- concernant les élèves, la pauvreté des parents limite leur capacité financière surtout pour pouvoir payer les différentes charges scolaires de leurs enfants. De plus, les enfants qui ont faim ne peuvent pas se concentrer à l'école ;
- pour la formation professionnelle, généralement, les filières proposées ne sont pas adaptées aux besoins locaux et aux potentialités économiques de la Région ;
- l'existence de difficultés relatives à l'application de la loi consistant à donner des terres de culture aux sortants d'un établissement de formation sur les sciences agronomiques (collège, lycée et ISTA) à cause des problèmes fonciers et des problèmes relatifs à la mise en valeur.

Outre les problèmes de la qualité de l'éducation et l'adéquation formation-emploi, la défaillance des infrastructures impactent négativement la croissance économique de la Région. En effet, pour les infrastructures routières seulement 2 districts sur les 4 sont accessibles toute l'année. Cette situation limite beaucoup les échanges commerciaux et l'écoulement des produits locaux dans les zones productrices. Les autres infrastructures économiques sont également insuffisantes surtout les infrastructures hydro-agricoles, et de transformation. Cette dernière, fortement dépendante de la disponibilité de l'électricité est encore dans un stade très précaire. En effet, jusqu'à présent, l'accès à l'électricité au niveau de la Région est encore très faible, généralement limité au niveau du chef-lieu de la Région et de certains chefs-lieux de Districts. Cette situation est d'une part liée à l'insuffisance des infrastructures malgré l'existence de grandes potentialités hydroélectriques comme celle d'Antetazambato dans le District d'Ambatofinandrahana qui peut couvrir en plus des besoins en électricité de la Région Amoron'i Mania ceux de Menabe, de Haute Matsiatra et d'une partie de Vakinankaratra, et d'autre part le coût élevé, souvent trop cher pour l'ensemble de la population.

Par ailleurs, l'absence d'une structure de gestion des infrastructures au niveau local limite la possibilité d'entretien de celles-ci.

L'insécurité dans la partie Ouest de la Région entrave la production économique. La persistance des problèmes d'insécurité est liée aux problèmes de chômage et de pauvreté, à l'insuffisance des effectifs des forces de l'ordre, à la corruption et l'absence de transparence dans le traitement des dossiers, à la peur de dénoncer et à l'existence de trafic d'armes illicite (fusil, coupe-coupe, couteau à long tranchant, longues lances).

A part ces problèmes généraux, chaque domaine

de l'économie a ses propres problèmes.

### Pour l'Agriculture

- La **culture de tomate** rencontre des problèmes de conservation, d'écoulement de produits liés à l'utilisation abusive des produits chimiques (pesticide et autres produits phytosanitaires), alors que la production est abondante, par exemple, à Andina, le rendement moyen est de 60 t/ha environ pour la culture de contre saison.
- La grande majorité de la population vit de la **culture de canne à sucre et de la production d'éthanol et du fameux toaka gasy** (rhum local), alors qu'il existe d'importants problèmes tels que :
  - l'écoulement des produits du rhum local ;
  - l'absence de cadre légal pour la vente des rhums locaux suite à la non adoption du projet de loi relatif à l'autorisation et l'insuffisance du mazambody (*clidemiahirta*) utilisé comme laro (levain) ;
  - le prix non compétitif de l'éthanol.
- La Région produit également beaucoup d'**arachides**, toutefois, les paysans sont toujours confrontés à des problèmes de liquidation et de transformation des produits. En effet, une variété d'arachide connue sous le nom de « *donga mena* » est transformable en huile de table mais cette transformation est souvent limitée par :
  - la capacité d'investir dans les matériels de transformation et de production d'huile de table qui présente des coûts énormes ;
  - la mauvaise qualité des routes limitant l'évacuation des produits ;
  - la disponibilité de l'électricité pour la transformation.
- La Région Amoron'i Mania est également réputée pour sa production en riz, notamment sa maîtrise des cultures en terrasses. Toutefois, la pratique de la riziculture rencontre des problèmes tels que :
  - le tarissement des sources d'eau dû aux effets négatifs du changement climatique rendant difficile la gestion de l'eau et diminue la production du riz ;
  - l'insuffisance d'infrastructures hydroagricoles et la gestion défaillante des canaux d'irrigation
  - la mainmise des collecteurs vis-à-vis du prix du paddy ;
  - la non-valorisation des recherches créant des fuites de cerveaux.
- Ayant une forêt de tapia très étendue dans sa partie Nord et dans le district d'Ambatofinandrahana, la Région Amoron'i Mania est également réputée pour la culture de **soie sauvage**.



Cependant, l'activité rencontre des problèmes d'insécurité, de feux de raphia qui tue les cocons, de ravages des insectes, de qualité des unités de transformations limitant la quantité de produits ne pouvant s'élargir au marché extérieur.

■ Pour les activités de **l'élevage et la pêche**, les problèmes résident dans :

- la consanguinité pour les petits ruminants entraînant ainsi la détérioration de la qualité des races et réduit la quantité de production ;
- la récurrence des maladies porcines ;
- le vol, le respect des réglementations des pêches et l'insuffisance des alevins, la disponibilité des lacs et étangs, la pratique de la rizipisciculture encore trop faible ;
- la valorisation de l'espèce endémique des poissons « *marakely* ».

■ La Région est connue pour sa richesse en ressources minières surtout dans la partie d'Ambatofinandrahana, les problématiques de cette activité sont souvent liées à la méconnaissance des cadres légaux de son exploitation, des potentialités et à la défaillance de l'Administration. Par ailleurs, pour permettre une valorisation optimale des ressources minières, il est important de procéder à la transformation des produits bruts pour avoir une valeur ajoutée. Toutefois, l'énergie à utiliser reste toujours un blocage.

■ Autre que les activités du secteur primaire et secondaire : le tourisme et l'artisanat constituent le pilier de l'économie régionale. Dernièrement, ces deux activités connaissent un certain ralentissement à cause de la pandémie du Covid-19, l'insuffisance de partage d'information sur les activités touristiques, le non-paiement des cotisations des membres à l'ORTAM (Office Régional du Tourisme d'Ambositra, la perte du patrimoine culturel (dégradation des sites de « zafimaniry »), l'existence de guides touristiques informels et la non application de la réglementation concernant les guides, la mauvaise structuration du secteur à cause de problème de coordination, l'insuffisance en qualité et en quantité des infrastructures d'accueil, des sources thermales inexploitées à cause du mauvais état des infrastructures routières, les problèmes d'hygiène et d'assainissement.

Des problèmes d'incompréhension subsistent entre les administrations forestières et les artisans. En effet, le changement de statut des forêts primaires en Aire Protégée limite l'accès de la population aux ressources alors que les artisans surtout les sculpteurs cherchent leurs matières premières dans ces forêts. Une mauvaise compréhension par les artisans des réglementations énoncées dans le CITES entraîne également des

tensions locales qui sont renforcées par l'existence des corruptions et des pots de vins dans la commercialisation des bois et des espèces en danger.

### 5.2.2.3.

#### Les Mesures, Actions et Investissements pour le paquet " Education, Formation et Développement économique "

Pour résoudre ces problématiques de développement, la Région Amoron'i Mania s'est engagée à mettre en œuvre cinq (5) programmes qui sont répartis dans vingt et un (21) interventions phares :

- Améliorer les connaissances, attitudes et pratiques de la population sur le développement durable et sur les thématiques de communication retenues pour la Région Amoron'i Mania.
- Mettre en place des infrastructures nécessaires pour l'amélioration de l'accès de la population au service public, la sécurité alimentaire, le développement économique et la croissance économique.
- Améliorer la productivité et la production pour les filières porteuses des secteurs agricole, de l'élevage, de la pêche, miniers, de l'industrie agro-alimentaire.
- Améliorer la rentabilité économique et du développement humain de l'artisanat et du tourisme.
- Faciliter l'accès des jeunes à l'emploi et aux AGR et renforcer la participation citoyenne du personnel des STD et CTD à leur propre développement, au développement durable et à celui de leur institution respective.



Programmes	Interventions phares	Responsables	Délais C = Court M = Moyen L = Long)	Coût en USD
Améliorer les connaissances, attitudes et pratiques de la population sur le développement durable et sur les thématiques de communication retenues pour la Région AMM	Éducation et information de la population via une communication de masse, de groupe et interpersonnelle et via une Intégration de ces thématiques dans le programme scolaire à tous les niveaux d'éducation sur le développement durable et sur les thématiques de communication retenues pour la Région AMM (le réflexe d'hygiène, le mode de gestion des biens publics, l'instruction civique, le civisme, l'État-civil	Société civile, secteur privé, CTD et STD	CT	Site Facebook pour la Région et les Communes : 8 300 Affichage : pour toutes les institutions publiques à tous les niveaux : 27 000 : Supports pédagogiques audiovisuels pour les établissements scolaires et les émissions radio-télévisées : 32 000
Mettre en place des infrastructures nécessaires pour l'amélioration de l'accès de la population au service public, la sécurité alimentaire, le développement économique et la croissance économique	Construction d'infrastructure routière	Direction régionale chargée des Travaux publics	CT et MT	70 304 521
	Standardisation et Construction/Réhabilitation d'écoles écologiques/traditionnelles et respectant les normes et de proximité en utilisant les matériaux locaux comme le <i>tafobozaka</i> (toit de chaume)	DREN	CT et MT	Écoles et salles de classes par type d'enseignement : Préscolaire : 3 600 000 Primaire : 2 850 000 Collège : 1 500 000 Lycée : 1 200 000 Technique, Professionnel et Agricole : 450 000 Universitaire : 150 000 Total : 13 350 000
	Construction de cantine scolaire et Distribution de repas dans tous les établissements scolaires	DREN	CT et MT	Construction de cantine : 9 485 000 Distribution de repas : 318 484 800
	Construction de logement équipé d'infrastructures d'EAH pour le personnel de l'État	CTD, STD et Fokonolona	CT et MT	49 100 000
	Construction / réhabilitation des infrastructures sanitaires	DRSP	CT et MT	4 250 000
	Construction / réhabilitation de bureau de Fokontany	CTD et Fokontany	CT et MT	3 940 000
Mettre à disposition d'un local abritant un CEJ et un réseau de protection des enfants	Mise à disposition d'un local abritant un CEJ et un réseau de protection des enfants	Directions régionales chargées de la Population, du Travail et tribunal	CT et MT	305 000
	Construction / réhabilitation d'infrastructure hydro-agricole	DRAEP	CT et MT	
	Aménagement des sites touristiques	Direction régionale chargée du Tourisme et ORTAM	CT et MT	600 000
	Mise en place de petites unités de production d'énergie propre (énergie solaire, éolienne, Pico hydro-électrique centrale hydro-électrique, transformation des déchets de géranium en biomasse pour l'obtention d'électricité et d'engrais)	Direction régionale chargée de l'Énergie et CTD	CT et MT	1 970 000
	Exploitation de l'immense potentiel hydroélectrique d'Antezambato dans le District d'Ambatofinandrahana	Gouvernorat (plaidoyer auprès des instances nationales)	CT et MT	500 000 000
Améliorer la productivité et la production pour les filières porteuses des secteurs agricole, de l'élevage, de la pêche, miniers, de l'industrie agro-alimentaire	Réalisation d'étude de faisabilité et d'étude de développement de filière (tomate, miel, géranium, canne à sucre, éthanol, <i>toaka gasy</i> (rhum local), arachide " <i>donga mena</i> ", " <i>vary mainty</i> " (riz noir), poisson dénommé <i>marakely</i> ), élevage porcin et de petits ruminants, soie sauvage, pierres précieuses et pierres industrielles	DRAEP CTD DR Mines et Ressources Stratégiques DR ICC	CT et MT	600 000
	Renforcement des capacités des producteurs sur les techniques améliorées de production	DRAEP CTD DR Mines et Ressources Stratégiques	CT et MT	12 750 000
	Construction de GCV	DRAEP	CT et MT	8 000 000



Programmes	Interventions phares	Responsables	Délais C = Court M = Moyen L = Long)	Coût en USD
	Mise en place d'unités de traitement et de transformation	DRAEP CTD Direction régionale chargée des Mines DR ICC	CMLT	1 200 000
Améliorer la rentabilité économique et du développement humain de l'artisanat et du tourisme	Réalisation d'étude de faisabilité et d'étude de développement des secteurs de l'artisanat et du tourisme	Directions régionales chargées de l'artisanat et du tourisme	CT et MT	160 000
	Renforcement des capacités des acteurs sur les thématiques nécessaires pour le développement des secteurs de l'artisanat et du tourisme		CT et MT	1 275 000
Faciliter l'accès des jeunes à l'emploi et aux AGR et renforcer la participation citoyenne du personnel des STD et CTD à leur propre développement, au développement durable et à celui de leur institution respective	Reboisement d'arbres fruitiers, cultures fourragères pour les zébus et création d'AGR par les STD et CTD dans les secteurs de l'Agriculture et de l'Élevage	STD et CTD	CT	
	Salon d'orientation pour l'emploi et formation sur l'entrepreneuriat dans les 4 Districts	Direction régionale chargée de l'emploi	CT	265 000
	Mise en application du décret donnant des terres domaniales aux sortants des collèges, lycées et établissements supérieurs de spécialisation sur l'Agriculture	DRAEP	CT	

### 5.2.3. Paquet d'interventions du domaine « Gestion durable des ressources, Adaptation aux changements climatiques et Résilience »

Pour permettre la lutte contre la pauvreté, la faim et les inégalités, la préservation et la gestion rationnelle des ressources naturelles doivent être au premier rang car ce sont la base de toute

activité économique. A l'heure actuelle, il n'est plus possible de penser développement sans tenir compte des effets du changement climatique et de la résilience face à cela. Les personnes vulnérables sont souvent les plus exposées aux risques climatiques et ont besoins d'appui pour renforcer leur résilience. Tout cela ne peut être possible sans une connaissance suffisante en matière de développement durable et de changement climatique ainsi que la préservation et la gestion durable des ressources naturelles.

#### 5.2.3.1. Les cibles intégrées des ODD regroupées dans le paquet « Gestion durable des ressources, Adaptation aux changements climatiques et Résilience »



### 5.2.3.2.

#### Problématiques liées au paquet « Gestion durable des ressources, Adaptation aux changements climatiques et Résilience »

La Région Amoron'i Mania a connu une dégradation alarmante des ressources naturelles depuis ces dernières décennies. En effet, la population riveraine des aires protégées, vit au dépend de la forêt. La pratique continue des cultures sur brûlis et l'exploitation illicite des ressources ligneuses ainsi que la production excessive de charbon de bois sont les principales pressions qui s'exercent sur les ressources forestières. Par ailleurs la pratique des feux de brousse durant la saison sèche vient s'ajouter à ces pressions. En effet, les phénomènes de « dahalo », le mécontentement de la population vis-à-vis de l'administration et l'insécurité foncière sont les principaux facteurs de ces feux de brousses.

Outre les problèmes de dégradation des ressources forestières, les sols de la Région connaissent également des problèmes de dégradation suite à l'utilisation abusive des pesticides pour les cultures et le phénomène d'érosion sur les versants.

De plus, les effets du changement climatique ont beaucoup impacté l'équilibre de l'environnement de la Région : d'abord le raccourcissement de la période de pluie et la forte intensité pluviométrique agit sur le sol, sur le calendrier agricole et donc sur la production, ensuite l'insuffisance de la précipitation entraîne de tarissement progressif des nappes phréatiques et des eaux de surface. De ce fait, la population de la Région Amoron'i Mania, composée essentiellement par des paysans, est très vulnérable aux effets du changement climatique.

### 5.2.3.3.

#### Problématiques liées au paquet « Gestion durable des ressources, Adaptation aux changements climatiques et Résilience »

Pour pallier ses différents problèmes environnementaux, les participants à l'atelier d'identification des paquets d'intervention de la Région Amoron'i Mania se sont engagés à mettre en œuvre quatre (4) programmes subdivisés en 20 interventions :

Programmes	Intervention phares	Responsables	Délais C = Court M = Moyen L = Long)	Coût en USD
Améliorer l'accès et la gestion de l'EAH	Mise en œuvre de la stratégie régionale sur la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) : 3P	OSC, secteur privé, CTD et STD	CT	
	Implication des usagers dans la gestion de l'accès à l'eau potable (paiement de services écosystémiques),	CTD et STD,	CT	
	Application du Code de l'eau,	CTD et STD,	CT	
	Renforcement de la lutte contre les feux de brousse	CTD et STD,	CT	
Renforcer la lutte contre la déforestation et les feux de brousse	Renforcer et appliquer les mesures répressives	CTD, Tribunal, DRAEP, Directions chargées de l'Environnement, de la Forêt, Forces de l'Ordre, FKT	CT	
	Application des Dina depuis les Fokontany	DRAEP, Directions chargées de l'Environnement, de la Forêt, FKT	CT	
	Redynamisation de l'opération Danga, Komity ny Ala sy ny Tontolo lainana (comité pour la forêt et l'environnement)	DRAEP, Directions chargées de l'Environnement, de la Forêt, FKT	CT	1 700 000
Renforcer les actions de reforestation et de restauration des ressources	Donner les moyens de substitution aux feux de brousse et de réduction des effets de la déforestation (culture d'herbes pour les bœufs, distribution de jeunes plants d'arbre fruitier, ...)	DRAEP, Directions chargées de l'Environnement, de la Forêt, FKT	CT	
	Diversification des espèces à reboiser selon les caractéristiques pédologiques (acacia, pin, espèces autochtones, ...)	DRAEP, Directions chargées de l'Environnement, de la Forêt, FKT	CT	
	Renforcement du reboisement des tapis pour augmenter les surfaces occupées par les tapis	DRAEP, Directions chargées de l'Environnement, de la Forêt, FKT	CT	140 000
	Mise en place d'un laboratoire « holl technology » et intégration de laboratoire in vitro d'ISTA	DRAEP, Directions chargées de l'Environnement, de la Forêt, ISTA	CT	
	Éducation environnementale de masse et organisation de sensibilisation conjointe intersectorielle et des CTD pour la restauration et le reboisement	DRAEP, Directions chargées de l'Environnement, de la Forêt, FKT	CT	64 000
	Facilitation des procédures pour l'utilisation et la valorisation des terrains domaniaux pour le reboisement (vulgarisation des activités du PLAE IV)	DRAEP, Directions chargées de l'Environnement, de la Forêt, FKT	CT	
	Renforcement de capacités des pépiniéristes	DRAEP, Directions chargées de l'Environnement, de la Forêt, FKT	CT	32 000

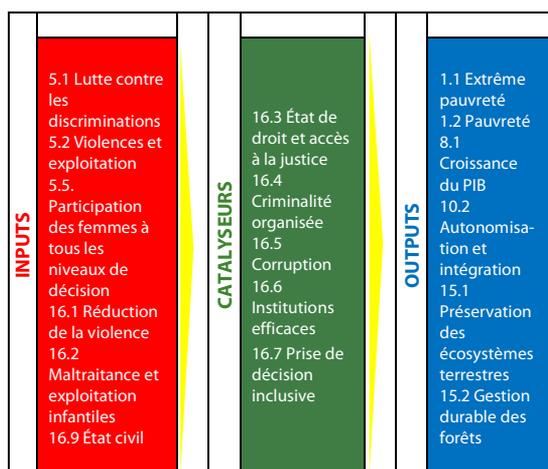
Programmes	Intervention phares	Responsables	Délais C = Court M = Moyen L = Long)	Coût en USD
Renforcer la Résilience de la population face aux effets du changement climatique	Développement des activités génératrices de revenus correspondantes au besoin et au savoir-faire local Mise à l'échelle des "Communes maitso (vertes)" : création de l'AGR			
	Information et sensibilisation de la population sur le changement climatique	DRAEP, Directions chargées de l'Environnement, de la Forêt, FKT	CT	64 000
	Renforcement de capacité de la population et promotion des pratiques agricoles adaptées au changement climatique	DRAEP, Directions chargées de l'Environnement, de la Forêt, FKT	CT	
	Vulgarisation des semences adaptées au changement climatique	DRAEP	CT	

## 5.2.4 Paquet d'interventions « Amélioration de la gouvernance démocratique, économique et environnementale »

La gouvernance au niveau local constitue un facteur de développement non négligeable, la situation actuelle de la Région Amoron'i Mania en termes de gouvernance mérite une attention particulière.

Les problèmes de gouvernance sont transversaux et concernent tous les secteurs, aussi bien sur l'aspect insécurité et violence, corruption que sur l'inclusivité des prises de décision.

### 5.2.4.1. Les cibles des ODD regroupées dans le paquet « Amélioration de la gouvernance démocratique, économique et environnementale »



### 5.2.4.2. Problématiques liées au paquet « Amélioration de la gouvernance démocratique, économique et environnementale »

L'amélioration de la gouvernance locale servira de pilier pour le développement durable de la Région, les principales problématiques relatives à ce paquet d'intervention sont liées à la non-effectivité de la décentralisation et de Déconcentration, à l'insuffisance des ressources et des moyens des CTD, à l'absence de volonté politique. En effet, la Région Amoron'i Mania souffre de l'insuffisance de la représentation des services déconcentrés<sup>6</sup> mais également de l'insuffisance des effectifs du personnel au niveau des directions régionales existantes.

Par ailleurs, l'analphabétisme et le faible niveau de connaissance de la population concernant leurs droits et les lois favorisent l'injustice et limitent la participation citoyenne dans la prise des décisions.

Outre ces problèmes de mise en place de la justice et de l'État de droit, le faible niveau de la collaboration entre les STD et les CTD entraînent des dysfonctionnements au niveau de l'Administration (par exemple : élaboration de quitus - comptabilité matière provenant du SREB -, absence de contrôle). L'efficacité des institutions est également limitée par la lourdeur et la lenteur des procédures administratives sur le traitement des dossiers.

<sup>6</sup> Exemples : ATT rattachée à Fianarantsoa, absence à Ambositra de la Direction Régionale de l'Energie et des Hydrocarbures, absence à Ambositra de la Direction Régionale du Tourisme, absence à Ambositra de la Direction Régionale du Transport et de la Météorologie

### 5.2.4.3.

## Les Mesures, Actions et Investissements pour le paquet « Amélioration de la gouvernance démocratique, économique et environnementale »

Pour résoudre ces différents problèmes de gouvernance, la Région Amoron'i Mania s'est engagé à mettre en œuvre 5 programmes avec 14 interventions phares, présentés dans le tableau ci-après :

Programmes	Intervention phares	Responsables	Délais C = Court M = Moyen L = Long)	Coût en USD
Améliorer ou faciliter l'accès de la population à un service public efficace	Systématisation de l'utilisation de standard de service pour toutes les institutions fournissant un service public et d'utilité publique	CTD et STD	CT	
	Mise à disposition de personnel nécessaire en quantité et qualité suffisantes des CTD et des STD pour un service efficace et accessible à tous (Recrutement, Redéploiement, Recyclage périodique)	CTD et STD,	CT et MT	Centre de formation régional du personnel de l'État : 84 000 Recyclage : 240 000
	Mise à disposition des CTD et des STD les ressources financières nécessaires et suffisantes pour un service efficace et accessible à tous	CTD et STD,	MT	
	Mise à disposition des ressources matérielles nécessaires en quantité et qualité suffisantes au niveau des CTD et des STD les pour un service efficace et accessible à tous	CTD et STD,	MT	
Mettre en place d'un environnement favorable à l'instauration d'une volonté politique à tous les niveaux	Renforcement des capacités d'intervention des forces politiques (groupes de pression, Conseils des Sages, Société civile, Opposition) dans leur rôle d'observation et d'interpellation	CTD	CT	
	Mise en place des structures devant assurer une gouvernance démocratique et une décentralisation effective	CTD et STD	CT	
Améliorer la participation communautaire	Mise en place et redynamisation des structures de participation communautaire pour une gouvernance démocratique et pour le développement (VOI, CoSan, Comité de gestion des établissements scolaires, ...)	CTD et STD	CT	16 000
Améliorer la sécurité des biens et des personnes	Mise en place de Compagnie de Gendarmerie par District et de brigade/poste avancé par Commune	Groupe de Gendarmerie	MT et LT	3 Compagnies de Gendarmerie : 981 000 Brigade/poste : 4 990 000
	Réhabilitation des infrastructures du Tribunal, des établissements, des camps et des jardins pénaux et développement d'AGR pour le personnel de la Justice et de l'Administration pénitentiaire et la population carcérale	Tribunal et Direction Régionale de l'Administration Pénitentiaire	CT et MT	Infrastructures : 85 000 AGR : 42 000
	Redynamisation du système d'enregistrement des visiteurs	FKT	CT	2 500
	Mise en place d'un Service des Domaines dans chaque District	Direction régionale chargée des Domaines	MT et LT	81 000
	Mise en place de BIF	Direction régionale chargée des Domaines CTD	CT	61 000
	Actualisation du PLOF	Direction régionale chargée des Domaines	CT	
Améliorer l'enregistrement des faits d'état-civil et les statistiques de l'état-civil	Mise en œuvre des activités de l'ancien Programme EKA (Ezaka Kopia)	Directions régionales chargées de la Population et de la Santé, Préfet et Chefs de District, Communes et Fokontany, Tribunal	CT	1 576 000



## 5.3. Mécanisme de financement et de suivi

Le défi de financement se pose partout dans le monde, mais avec beaucoup d'acuité pour les pays les moins avancés (PMA), tels que Madagascar. En effet, la mise en œuvre des ODD requiert un investissement conséquent dans presque tous les domaines de la vie économique et social tels que : la paix et la sécurité, la santé et l'éducation, l'agriculture et la nutrition, le développement du secteur privé local et de la protection de l'environnement etc. Le Programme d'Action d'Addis-Abeba sur le financement du développement (PAAA), adopté en juillet 2015 lors de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, présente un cadre complet de financement visant à favoriser le développement durable et la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Le PAAA appelle non seulement à mobiliser davantage de ressources, mais également à créer de nouvelles incitations à canaliser des ressources privées et publiques pour l'avancement des ODD.

### 5.3.1 Sources de Financement de l'Agenda 2030 au niveau local

Pour relever le défi financier des ODD, la Région Amoron'i Mania, comme chaque région de Madagascar, doit non seulement diversifier ses sources de financement, mais passer à une échelle beaucoup plus conséquente de financement. Trouver comment mobiliser et affecter ses ressources financières intérieures. Elle doit aussi veiller / plaider pour une meilleure redistribution des ressources entre le niveau central et les collectivités décentralisées tel que stipulé dans la loi « N° 2018-11 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi N° 2014-020 du 27 Septembre 2014 relative aux ressources des Collectivités Territoriales Décentralisées ... ». Les défis sous-jacents liés à la gouvernance devront être traités en priorité si Madagascar veut améliorer sa mobilisation des ressources domestiques et l'exécution du budget. Il s'agit notamment de réformes de la gouvernance dans les domaines de l'administration, de la réforme agraire, de la lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux, ainsi que d'une stratégie visant à améliorer l'inclusion financière. La décentralisation devra s'accompagner de ressources et d'une assistance technique pour renforcer la capacité d'absorption au niveau local. Le Fonds de Développement Local (FDL) pourrait continuer à jouer un rôle clé dans le transfert de ressources aux autorités locales, en augmentant la taille de ses transferts à mesure que la capacité d'absorption et les structures de gouvernance s'améliorent. La Région devra mettre en place des processus pour faire respecter la législation permettant de collecter les ressources au niveau local, telles que les concessions minières et la taxe foncière basée sur le

programme de certificats fonciers. Cela exigera de renforcer la gestion des finances publiques à ce niveau, et une meilleure capacité d'absorption. La faible performance de la fiscalité locale est à relever. Un trop grand nombre de Communes ne maîtrisent pas les procédures de gestion et la situation est encore aggravée par le manque de moyens matériels et humains. Il est par ailleurs fortement regrettable que la Grande Île ne dispose pas d'un cadastre moderne et performant qui permettrait notamment une meilleure collecte de l'impôt foncier. Dans un objectif global de mobilisation de ressources au niveau de la Région, du District, de la Commune et du Fokontany, les deux CTD (Région et Commune) devraient avec l'appui de ses STD en charge du développement de ses activités économiques, de la protection et du développement des ressources naturelles d'une part, et de la fiscalité relative à ces activités et à l'exploitation de ces ressources d'autre part.

Des efforts devraient être faits pour veiller à ce que les transferts budgétaires centraux aux collectivités locales reposent sur des critères de répartition équitables. D'ici à 2030, le financement par les dons de l'APD jouera vraisemblablement un rôle important pour continuer à garantir l'accès à des services de base de qualité. L'aide internationale au développement doit être accrue au travers de l'élargissement des partenaires de Madagascar qui doit davantage marquer sa présence sur la scène internationale et développer une diplomatie économique plus forte pour enrichir ses partenariats au développement.

Le principal avantage comparatif de Madagascar et plus particulièrement la Région d'Amoron'i Mania est l'abondance de ses ressources naturelles et de sa riche biodiversité. Les partenariats public-privé pourraient aider à mobiliser les investissements privés dans le secteur de l'environnement et des ressources naturelles et valoriser les différentes chaînes de valeur qui ont un impact direct sur les moyens de subsistance des communautés. Des investissements importants dans les infrastructures rurales seront également nécessaires pour débloquent des zones où les ressources naturelles sont abondantes mais pas économiquement viables aujourd'hui. Avec le leadership des autorités régionales, un forum des partenaires au développement pourrait être organisé chaque année dans la Région à cet effet.

### 5.3.2 Le suivi

Le suivi des ODD sera réalisé annuellement sous le leadership du Gouvernorat de la Région qui réunit déjà chaque année les STD pour la mise à jour du plan triennal glissant régional. Autrement dit, cet exercice annuel de planification sera étendu d'une part aux autres parties prenantes dans la mise en œuvre des ODD (les acteurs du secteur privé, les partenaires techniques et financiers, l'OSC), et au suivi de la mise en œuvre des ODD et au financement des cibles prioritaires des ODD d'autre.



## Conclusion

---

L'Agenda 2030 constitue une opportunité que doivent saisir chaque pays et chaque région. La réussite de cet agenda dépendra de son degré d'appropriation par les acteurs du développement et de la manière dont chaque Région le mettra en œuvre. Telle est la raison qui a motivé le PNUD Madagascar à appuyer les Régions à localiser ou contextualiser les Objectifs de Développement Durable (ODD) au travers du cadre du Programme d'Appui à la Décentralisation et la Résilience Communautaire (PADRC). Deux ateliers de localisation des ODD ont permis aux représentants de la Région de (i) définir un ensemble de cibles prioritaires ; (ii) retenir les paquets d'interventions à réaliser dans le cadre de la mise en œuvre des ODD ; et (iii) retenir les indicateurs devant servir au suivi des progrès de la mise en œuvre.

Les résultats des travaux effectués dans la Région dans le cadre du présent mandat aboutissent à la priorisation de cinquante-neuf cibles des ODD, c'est-à-dire 58 sur les 64 cibles nationales avec la cible sur l'état civil. Ce qui a conduit à la

définition de quatre paquets d'interventions dans les domaines de la gouvernance, du social, de l'économie et de l'environnement. Par la suite, 117 indicateurs de suivi ont été identifiés malgré la défaillance en matière de disponibilité à l'heure actuelle. Néanmoins, les responsables régionaux ont montré leur volonté à obtenir ces indicateurs dans l'avenir.

Le présent rapport de localisation doit servir de cadre de référence pour la mise en œuvre des ODD dans la Région Amoron'i Mania aussi bien par les pouvoirs publics que par les partenaires au développement. Ce rapport retrace en effet toutes les actions possibles à entreprendre pour un développement économique, social et environnemental de la Région. Il s'agit d'un document de plaidoyer et de mobilisation de ressources en vue d'un développement durable qui ne laisse personne de côté.



# ANNEXES



## Annexe 1.

# Termes de référence de la mission de localisation des Objectifs de Développement Durable (ODD)

## 1. Contexte

Le PNUD a appuyé le Gouvernement de Madagascar dans l'organisation des consultations nationales sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) visant à la priorisation nationale des cibles du Programme 2030. A l'issue de cet exercice de priorisation, le pays dispose maintenant d'un rapport national de priorisation des cibles ODD avec 64 cibles prioritaires et 85 indicateurs de suivi de la mise en œuvre des ODD et qui lui permet de coordonner les différentes interventions de ses partenaires, à la suite d'un long processus de sensibilisation de portée nationale et régionale, d'alignement des ODD sur les politiques et stratégies nationales et sectorielles, et de mise à disposition d'outils d'analyse basés sur la définition d'approches méthodologiques spécifiques au pays pour la hiérarchisation des cibles.

Pour les prochaines étapes, le PNUD entend être un partenaire et un acteur majeur pour appuyer le Gouvernement à mettre en œuvre au niveau local les ODD ou la « localisation des ODD », car c'est au niveau local que des politiques cohérentes peuvent être développées pour relever les multiples défis de la réduction de la pauvreté et du développement durable.

La localisation des ODD constitue ainsi pour le PNUD une nouvelle opportunité de renforcer son programme d'appui à la décentralisation à Madagascar et de promouvoir de nouvelles formes de gouvernance coopérative (multi-niveaux et multi-acteurs) dans une approche intégrée aux niveaux régional et local qui est la pierre angulaire d'une gouvernance efficace favorable à l'égalité d'accès aux services sociaux de base, aux ressources et aux finances au niveau des communautés de base.

Le but de la priorisation locale est de permettre aux parties prenantes régionales et locales de contextualiser les ODD aux réalités dans leurs Régions. D'un point de vue opérationnel, la priorisation locale permettra de mieux focaliser les ressources – financières, humaines, techniques, etc. – sur un groupe restreint des cibles dont leur réalisation représente le paquet minimum des résultats des ODD mise en œuvre dans les Régions et contribuera à l'atteinte des ODD à l'horizon 2030. La priorisation est également importante à la lumière : i) de la capacité de mise en œuvre des politiques et programmes au niveau décentralisé de l'administration et d'autres acteurs concernés ; et ii) du défi que son suivi et évaluation impose au système de statistique régionale.

## 2. Objectifs de la priorisation locale

L'objectif est d'identifier et de prioriser les interventions stratégiques, les goulots d'étranglement, les solutions d'accélération, et d'aider à la planification, à la mise en œuvre et au suivi des actions pour l'atteinte des cibles prioritaires au niveau des Régions pour l'atteinte des ODD.

Plus spécifiquement, il s'agit de :

- Déterminer la pertinence actuelle des ODD par rapport au contexte régional/local
- Identifier les interconnexions entre les 64 cibles prioritaires au niveau national et les domaines des ODD au niveau régional/local en vue d'une coordination multisectorielle potentielle
- Faire le matching des priorités stratégiques contenues dans les plans/stratégies régionaux avec les 64 cibles prioritaires des ODD comme préalable à l'identification des paquets d'intervention dans les Régions
- Identifier et investir dans des **objectifs « catalyseurs »**, qui mobilisent d'une part le plus de cibles des autres ODD pour leur réalisation favorisant ainsi un effet induit pour la réalisation de ces objectifs, et d'autre part, ont une capacité à fortement impacter la réalisation d'autres objectifs – domaines d'intervention avec effets multiplicateurs (ODD 3, ODD 4, ODD 5, ODD 8, ODD 11, ODD 13 et ODD 16).
- Assurer l'appropriation institutionnelle au niveau décentralisé des cibles prioritaires locales (équilibre entre interventions sectorielles et intersectorielles au niveau local)



### 3. Démarches méthodologiques

La démarche méthodologique de la priorisation locale des ODD doit être participative et permettre d'obtenir le consensus des parties prenantes impliquées autour des différents outputs attendus.

A cet effet, elle est axée sur les phases suivantes :

#### **Phase 1 : Cadrage de l'intervention avec le PNUD et le Partenaire national de mise en œuvre**

Les acteurs clés à impliquer dans le processus et les besoins en concertation dans les 10 régions sont identifiés dans cette première phase.

#### **Phase 2 : Lancement du processus de localisation des ODD**

##### **A. Atelier d'information et de dialogue avec les principaux acteurs et formation d'une équipe de facilitateurs (cadres des ministères et techniciens en charge de la localisation des ODD) sur la démarche d'intégration des ODD dans la planification locale**

- Les pools de facilitateurs sont informés sur le cadre de l'Agenda 2030, les ODD et cibles prioritaires du pays.
- Les facilitateurs appréhendent la dimension intégrative des ODD (liens et effets) dans le contexte de Madagascar.
- Des critères de priorisation/contextualisation des ODD sont définis, en s'inspirant des modèles et outils existants et validés.
- Les bases des systèmes régionaux d'accompagnement sont établies.
- Les leaders des régions et les cadres des ministères d'appui connaissent les enjeux du processus et s'engagent à assurer la maîtrise d'ouvrage de la localisation des ODD.
- Les séquences du processus, les mécanismes de concertation régionale et les rôles des parties prenantes sont validés.
- Les entités territoriales représentatives de la diversité de chaque région sont identifiées.

##### **B. Analyse des besoins des populations et collecte des données sur les indicateurs des cibles prioritaires et les bonnes pratiques**

- Le niveau de prise en compte des ODD dans les plans régionaux existants est évalué.
- Les principaux besoins des différents groupes d'acteurs et entités géographiques des régions sont analysés.
- Les données sur les indicateurs des cibles prises en compte par les plans régionaux de développement sont collectées.

#### **Phase 3 : Exercice de priorisation des cibles des ODD et de cartographie des sources de données pour le suivi des progrès**

##### **C. Ateliers de priorisation des cibles des ODD par région réalisés**

- Les cibles prioritaires des ODD et les mesures pertinentes pour les atteindre sont identifiées avec les leaders des régions, les cadres des ministères et les techniciens formés.

##### **D. Réaliser une analyse croisée entre les besoins recueillis lors des diagnostics participatifs et les cibles prioritaires identifiées**

- Les convergences, les spécificités locales et les points de tensions potentielles sont identifiées.
- Les bonnes pratiques dans la satisfaction inclusive des besoins des populations et les capacités de maîtrise d'ouvrage sont analysées.
- Les mesures appropriées pour atteindre les cibles et les moyens de mise en œuvre sont identifiés.

##### **E. Mapping des sources de données pour les indicateurs de suivi des progrès réalisés dans la mise en œuvre des ODD dans les 10 régions**

- Les indicateurs de suivi des progrès réalisés sont identifiés.
- Les sources et systèmes de collecte de données existants sont décrits.
- Des propositions pour le suivi des progrès réalisées sont formulées.

##### **F. Rédaction des rapports de priorisation pour chacune des 10 régions**

- Les recommandations pour la consolidation et la pérennisation du leadership régional et local pour l'ancrage des ODD sont formulées.

##### **G. Atelier d'identification des paquets d'interventions prioritaires en cohérence avec les cibles régionales priorisées**

- Les cibles priorisées au niveau de chaque région sont validées.
- Les paquets d'interventions prioritaires dans chaque Région sont identifiés en cohérence avec les cibles régionales priorisées.



## Annexe 2.

# Méthodologie de réalisation de l'alignement des stratégies de développement régional aux ODD

## 1. L'alignement comme préalable

L'alignement est une étape préalable indispensable pour réussir la priorisation. Il a pour objectif d'apprécier le degré de prise en compte / intégration des 64 cibles priorisées au niveau national par rapport aux documents et stratégies régionales / locales. L'intérêt de cet exercice est d'avoir un aperçu global des cibles qui n'ont pas été suffisamment intégrées dans les plans et stratégies régionaux ou locaux de développement.

La sélection des cibles à prioriser dans une région sur la base de la liste des 64 cibles priorisées au niveau national repose sur la logique suivante. La mise en œuvre d'un plan de développement durable dans une région donnée doit contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux de développement durable. A ce titre, le plan régional doit d'une part correspondre à une déclinaison régionale de la stratégie nationale, et d'autre part reprendre à son compte la mise en œuvre dans la région de toute politique sectorielle. Ainsi, les cibles priorisées au niveau d'une région doivent faire partie de celles priorisées au niveau national. En d'autres termes, les cibles non priorisées dans la région doivent être celles qui concernent exclusivement les autres régions ou dont l'atteinte relève de la prérogative du pouvoir central uniquement.

L'outil d'Analyse Rapide Intégrée ou Rapid Integrated Assessment (RIA<sup>1</sup>), un des outils de la MAPS (Mainstreaming, Acceleration and Policy Support) a été utilisé à cet effet.

## 2. Bref aperçu de l'Analyse Rapide Intégrée (RIA)

Le RIA permet d'évaluer le niveau d'alignement des documents de stratégies de développement sur les Objectifs de Développement Durable. L'analyse cherche à réaliser une cartographie des liens entre les objectifs, les politiques et les stratégies de développements régionales et les cibles ODD. L'outil RIA se base sur deux matrices appelées RIA 1 et RIA 2.

Le RIA 1 est une résultante de RIA 2. Il reprend en ligne les domaines/objectifs stratégiques essentiels tels qu'identifiés dans les principaux documents de planification régionale et en colonne les différentes cibles ODD. Chaque cellule Cij de la matrice indique une intersection entre le domaine (en ligne i) et la cible (en colonne j). La présence dans la cellule Cij d'une référence (un X indicé) justifie la prise en compte de la cible correspondante dans les actions de mise en œuvre du domaine/objectif stratégique précis.

En plus des références dans les cellules, certaines lignes / colonnes du RIA 1 sont colorées. La couleur orange indique les cibles ODD dont la mise en œuvre n'est programmée dans aucun document de planification de la région ; de fait, aucune référence (un X indicé) n'est donc présente sur la colonne représentée par ces cibles. La couleur verte indique le manque de cohérence dans la mise en œuvre des objectifs stratégiques. La réalisation d'un objectif stratégique donné (en ligne) nécessite en outre la mise en œuvre de plusieurs cibles ODD. Lorsqu'aucun programme / projet n'est programmé pour la mise en œuvre de certaines cibles ODD indispensables à l'atteinte d'un objectif stratégique, les parties correspondantes sont colorées en vert.

Le RIA 2 est une matrice de renseignement du niveau d'intégration des cibles dans les politiques ou stratégies nationales / régionales. Elle reprend en ligne les différentes cibles ODD puis en colonne, les éléments ci-après :

- les domaines nationaux/régionaux prioritaires tels que répertoriés dans les principaux documents de planification ;
- la stratégie/projet/programme nationale de développement relative à chaque domaine abordant les questions correspondantes à une cible donnée ;
- les indicateurs nationaux retenus pour les cibles spécifiques ;
- les institutions responsables de la mise en œuvre ;
- les commentaires pertinents concernant le secteur et/ou la cible prioritaire dans le document de politique.

<sup>1</sup> Cet outil est développé par le Bureau d'Appui aux Politiques et Programmes du PNUD (BPPS)

## Annexe 3. Méthodologie de réalisation de la priorisation au niveau régional / local

La priorisation des ODD au niveau local a été principalement basée sur l'appréciation de critères bien définis suivi d'une concertation / analyse discursive entre les différents acteurs du développement ; une analyse discursive basée sur le fait que la cible ait un lien avec un enjeu régional.

Les cibles ont été dans un premier temps appréciées à travers trois différents filtres que sont :

- **Pour le filtre 1**, il s'agit d'évaluer « le niveau d'alignement/intégration de la cible » ou la prise en compte ou non de la cible dans le PRD ou autres politiques et stratégies sectorielles disponibles dans la Région. Mais aussi de capter la nature multidimensionnelle de la cible et son effet transformationnel et catalyseur.
- **Pour le filtre 2**, il s'agit d'évaluer « la pertinence de la cible pour la Région » ou la mise en œuvre de la cible par la Région par rapport à son niveau de compétence d'après les textes, d'identifier son avantage comparatif et/ou le potentiel existant pour l'atteinte de cible par rapport à d'autres Régions et aussi de chercher à savoir si l'atteinte de la cible est un enjeu et/ou une priorité pour la Région.
- **Pour le filtre 3**, il s'agit d'évaluer « la qualité statistique des indicateurs de mesure disponibles au niveau de la Région pour le suivi de la mise en œuvre de la cible » et de voir si la cible peut être suivie dans sa mise en œuvre par des indicateurs de mesure disponibles au niveau de la Région (indicateurs qui peuvent être renseignés par des données administratives ou par le SRISE). Si la cible ne dispose pas encore d'indicateurs de mesure, voire si ces indicateurs peuvent être obtenus à un coût supportable par la Région.

Les critères d'appréciation des cibles à travers chacun des filtres sont présentés dans le tableau suivant :

Niveau de Filtre	Critère de priorisation locale des cibles ODD
Filtre 1	1. Cible prise en compte dans le PRD et/ou dans les autres documents de politique sectoriels régionaux)
	2. Cible « catalyseur » qui mobilise le plus de cibles venant des autres ODD pour son atteinte  ou qui a un « impact direct » dans l'amélioration des conditions sociales de base et/ou dans le relèvement du niveau de vie dans la région
	3. Cible contribuant à au moins deux dimensions du développement durable (économique, sociale et environnementale) dans la région
Filtre 2	4. Cible dont l'atteinte relève de la compétence de la région selon les textes
	5. Cible dont les avantages comparatifs ou les potentiels existants dans la région vont servir de levier pour son atteinte.
	6. Cible correspondant à des priorités intrinsèques pour la région
Filtre 3 (non exclusif/lié à la mise en œuvre de la cible)	7. Renseigner les indicateurs de mesure disponibles pour une cible au niveau régional en tenant compte des indicateurs fixés au niveau national et de leur désagrégation au niveau local de la cible
	8. Donner des recommandations pour l'amélioration de la qualité des données et du SRISE pour le besoin du suivi des ODD

A chaque critère de priorisation au niveau de chaque filtre est adjoit un niveau d'appréciation décliné en 3 niveaux (haute, moyenne, faible) et dont la consolidation des niveaux pour l'ensemble des 3 filtres permet d'avoir un niveau d'appréciation finale si la cible est retenue comme prioritaire ou non.

A cet effet, une matrice de priorisation régionale/locale des ODD a été élaborée pour la consolidation finale ayant en colonne les ODD et cibles, les critères dans chaque filtre et le niveau d'appréciation et la décision finale. Chaque niveau d'appréciation au niveau de chaque critère fait l'objet d'une justification objective et être documenté pour assurer l'objectivité de la démarche méthodologique.

## Travaux de priorisation proprement dits

Quatre groupes thématiques autour des ODD ont été constitués afin de procéder à une évaluation du niveau d'alignement entre le cadre local de planification existant et les Objectifs de Développement Durable (ODD) d'une part et pour le processus de priorisation d'autre part.

Il s'agit des groupes thématiques respectivement : Social, Economique (Prosperité), Environnement et Institutionnel.

Répartition en 4 Groupes de travail :

- Développement du capital humain (Acteurs des secteurs en lien avec les ODD 1, 2, 3, 4, 5 et 6)
- Promotion d'une croissance forte, inclusive et durable (Acteurs des secteurs en lien avec les ODD 7, 8, 9, 10 et 11)
- Environnement et cadre de vie (Acteurs des secteurs en lien avec les ODD 12, 13, 14 et 15)
- Paix, Institutions et Gouvernance (Acteurs des secteurs en lien avec ODD 16)

Chaque équipe de facilitateurs dans chaque Région s'est mise au travail selon les critères et méthode développés au cours de l'atelier de renforcement de capacité pour la finalisation de la priorisation des cibles ODD avec les acteurs de développement au niveau local ; ces acteurs étant répartis dans les quatre groupes. Dans chaque groupe de travail, la démarche pratique d'utilisation des filtres est décrite ainsi qu'il suit :

## 1. Démarche pratique d'utilisation du Filtre 1

### Identification des cibles ayant un enjeu local ou critère 1

Un document de développement d'une région (PRD, SRAT, etc.) est a priori décliné en différents axes stratégiques, qui eux-mêmes sont ventilés par objectifs, constitué chacun d'activités.

L'identification des cibles ayant un enjeu local a été réalisée par une lecture minutieuse de chacune de ces activités, ligne par ligne par le groupe de travail dans tout document disponible sur le développement de la Région. Le but est d'identifier la ou les cibles, qui peuvent être atteintes par la mise en œuvre de l'activité, ou encore, dont la mise en œuvre de l'activité requiert la prise en considération de la ou les cibles. Ceci permet donc d'identifier toutes les cibles priorisées au niveau national qui sont en même temps citées en référence dans tous les documents de développement de la Région. Ce qui nous indique l'ensemble des cibles qui remplissent le premier critère.

### Première appréciation d'une cible

Pour ce qui est de l'appréciation, pour le filtre 1, elle se fait en fonction de la vérification de deux critères, le 2ème et le 3ème.

Pour le critère 2 : il s'agit de voir quelles sont les cibles ayant un effet « catalyseur », c'est-à-dire dont les ODD correspondants (3, 4, 5, 8, 11, 13, 16) sont influencés d'une part par l'atteinte d'un ODD du groupe dit des accélérateurs (ODD 6, 7, 9, 12, 14, 15, 17), et qui ont aussi un impact sur un autre groupe d'ODD (les Objectifs finaux comme 1, 2 et 10), d'autre part.

Il en sera de même de ceux qui ont un impact direct dans l'amélioration des conditions sociales de base et ou dans le relèvement du niveau de vie dans la Région. Dès lors que l'une de ces deux assertions est vérifiée alors on dira que le critère 2 est répondu positivement (par oui), autrement la réponse est non, ou négativement.



Toutefois, il se pourrait qu'il y ait des cas où une cible n'est pas prise en compte dans le PRD et tout autre document de développement de la Région, alors qu'elle est hautement appréciée pour les deux autres critères du Filtre 1 (2ème et 3ème critère), alors il faudrait continuer la démarche en cascade et évaluer l'appréciation de la cible à travers les 3 autres critères du Filtre 2. A l'issue de cela, le résultat final pour la décision de prioriser la cible dépendra de la réflexion discursive au sein du Groupe par rapport au résultat de l'appréciation de chacune des 2 filtres.

En d'autres termes, dès que l'une de ces deux assertions citées précédemment est vérifiée alors le critère 2 est considéré comme rempli.

Pour le critère 3, il sera considéré comme rempli pour les cibles contribuant à l'atteinte de deux dimensions différentes du développement durable (économie, sociale et environnementale), et non autrement. Les cibles qui contribuent à l'atteinte d'au moins deux dimensions (dont la leur) sont les suivantes :

- De la gouvernance : 16.2, 16.5, 16.6, 16.7 ;
- De l'économie : 8.2, 8.3, 8.9, 9.1, 9.3, 10.2 ;
- Du social : 1.3, 2.1, 2.3, 2.4, 3.3, 4.7, 5.1, 5.3 ;
- Du capital naturel : 1.5, 12.2, 12.8 ;

Ces cibles agissent sur au moins une autre (qui comme elles sont déjà priorisées au niveau national) se trouvant dans une dimension autre que la leur, soit en étant un input de la cible impactée, soit en ayant un effet d'entraînement ou multiplicateur sur celle-ci (voir le tableau ci-dessous).

Cibles	Cibles impactées	Type de lien
4.7	8.3	Input
6.1	11.1	
6.2	11.1	
6.5	11.3	
8.2	2.3	
8.7	5.2	
9.3	8.3	
<hr/>		
1.3	11.2	Effet multiplicateur
2.1	11.2	
2.3	11.1 ; 11.2	
3.3	11.1	
5.1	10.2	
5.3	10.2	
8.3	4.4	
8.9	11.4	
9.1	11.2	
10.2	4.5	
10.3	4.3	
12.2	11.1	
12.8	4.7	
<hr/>		
1.5	13.1 ; 13.2	Effet d'entraînement
2.1	13.1 ; 13.2	
2.4	13.1 ; 13.2	
16.2	5.1	
16.5	10.2	
16.6	10.2	
16.7	10.2	

Finalement, en fonction des réponses, l'appréciation d'une cible doit être faite selon les exemples dans le tableau ci-après.



Liste des cibles	Critère 1	Critère 2	Critère 3	Appréciation 1
Cible i	Oui	Oui	Oui	Haute
Cible j	Oui	Oui	Non	Moyenne
Cible k	Oui	Non	Oui	Moyenne
Cible l	Oui	Non	Non	Faible
Cible m	Non	Non	Non	Faible
Cible n	Non	Oui	Oui	Haute/mais analyse discursive par rapport au résultat du Filtre 2

## 2. Démarche pratique d'utilisation du Filtre 2

Après le premier filtre ou première grille d'appréciation d'une cible priorisée au niveau national et ayant un lien avec un enjeu de développement local, une deuxième appréciation doit être faite. Elle se réfère au filtre 2. Elle sera faite à la lumière de la vérification des conditions suivantes appelées critères 4, 5, et 6 :

- L'atteinte de la cible relève-t-elle de la compétence de la Région selon les textes ? (réponse oui ou non) ;
- Existe-t-il au moins une potentialité dans la Région qui sert de levier pour l'atteinte de la cible, ou la Région possède-t-elle un avantage comparatif (performance en matière de mise en œuvre) qui permet l'atteinte de la cible (réponse oui ou non) ;
- Est-ce que la cible correspond à un enjeu ou une priorité régionale (réponse oui ou non).

L'idée est qu'une cible retenue au critère 1 de lien avec un enjeu de la Région et qui répond positivement à chacune des trois conditions sur l'applicabilité par la Région du programme ou mesure correspondant à son atteinte, doit être hautement appréciée. Si une seulement des trois conditions n'est pas remplie, alors l'appréciation sera moyenne. Par contre, dès que deux conditions au moins ne sont pas remplies, alors l'appréciation doit être faible.

Le tableau suivant récapitule les cas possibles sur l'appréciation de la cible.

Liste des cibles	Critère 1	Critère 4	Critère 5	Critère 6	Appréciation 2
Cible i	Oui	Oui	Oui	Oui	Haute
Cible j	Oui	Oui	Oui	Non	Moyenne
Cible k	Oui	Oui	Non	Oui	Moyenne
Cible l	Oui	Non	Oui	Oui	Moyenne
Cible m	Oui	Non	Non	Oui	Faible
Cible n	Oui	Non	Oui	Non	Faible
Cible o	Oui	Oui	Non	Non	Faible
Cible p	Oui	Non	Non	Non	Faible
Cible q	Non/Appréciation Haute	Oui	Oui	Oui	Haute (ex : cible 1.5 et cible 16.9)
Cible r	Non/Appréciation Haute	Oui	Non	Oui	Moyenne
Cible s	Non/Appréciation Haute	Oui	Oui	Non	Moyenne
Cible t	Non/Appréciation Haute	Non	Oui	Oui	Faible
Cible u	Non/Appréciation Haute	Non	Non	Non	Faible



### 3. Démarche d'utilisation du Filtre 3

Sur la base du principe appliqué pour la première et la deuxième appréciation de chaque cible priorisée au niveau national, et qui se trouve avoir un lien avec un enjeu régional (comme l'atteste un document de développement de la Région), une troisième appréciation peut être aussi faite. Elle se réfère pour la cible à l'existence ou non d'un indicateur de source locale, et d'une désagrégation régionale d'un indicateur mesuré au niveau national. L'intérêt de l'existence d'un tel indicateur est que celui-ci aide pour le suivi de la mise en œuvre du programme permettant l'atteinte de la cible. Néanmoins, l'inexistence d'un tel indicateur ne doit pas remettre en cause la pertinence d'une cible.

### 4. Fixation des cibles priorisées au niveau régional

La sélection définitive des cibles priorisées au niveau de la Région doit se faire sur la base des appréciations faites à chaque cible ayant un lien avec un enjeu local de développement, en l'occurrence des appréciations faites aux filtres 1 et 2.

Une cible hautement appréciée aussi bien au filtre 1 et au filtre 2 doit être en priorité retenue pour la Région pour son programme de développement durable. Elle fera partie d'une première catégorie des cibles retenues. Ensuite, une cible hautement appréciée à l'un des deux premiers filtres et moyennement appréciée à l'autre sera priorisée dans un deuxième lieu. Il s'agit là de la deuxième catégorie des cibles retenues. Avec le même principe, une cible moyenne appréciée à chacun des deux filtres fera partie de troisième catégorie des cibles priorisées.

Au besoin une quatrième cible à retenir peuvent être constituées. Il s'agira de cibles qui sont hautement appréciées à l'une des filtres 1 et 2, et faiblement appréciées pour l'autre.

Mais la décision finale entre ces 4 catégories de cibles doit se baser sur une acceptation issue d'une réflexion discursive dans le Groupe en tenant compte des problématiques de la Région, des enjeux nationaux des ODD. En revanche, dès lors que la cible est faiblement appréciée à chacun des deux filtres alors elle doit être exclue des cibles priorisées dans la Région.

Liste des cibles	Filtre 1	Filtre 2	Décision finale
La décision finale doit se baser sur une acceptation issue d'une réflexion discursive dans le Groupe			
Cible i	Haute	Haute	Cible retenue
Cible j	Haute	Moyenne	Cible retenue
Cible k	Moyenne	Haute	Cible retenue
Cible l	Moyenne	Moyenne	Cible retenue sous contraintes (Priorités intrinsèques et/ou Problématiques de la région)
Cible m	Faible	Haute	Cible retenue sous contraintes (Priorités intrinsèques et/ou Problématiques de la région)
Cible n	Haute	Faible	Cible non retenue
Cible o	Moyenne	Faible	Cible non retenue
Cible p	Faible	Moyenne	Cible non retenue
Cible q	Faible	Faible	Cible non retenue

## Annexe 4.

# Méthodologie de constitution des paquets intégrés de cibles et d'interventions

## GUIDE METHODOLOGIQUE D'IDENTIFICATION DU PACKAGE D'INTERVENTION

### 1. Contexte

Les Objectifs de Développement Durables (ODD) et leurs cibles sont interdépendants. Leurs mises en œuvre exigent de briser les cloisonnements entre les secteurs, d'établir des partenariats multipartites et d'adopter des approches pangouvernementales en vue de bénéficier de leurs effets multiplicateurs. Ainsi, des actions concertées incluant plusieurs secteurs sont fortement recommandées pour accélérer les progrès vers l'atteinte des objectifs. C'est dans ce cadre que le PNUD Madagascar a initié la présente méthodologie qui permettra in fine de définir les packages d'interventions intégrés qui adressent les préoccupations de plusieurs cibles interdépendantes. La méthodologie appliquée pour la définition des paquets intégrés d'interventions s'appuie sur celle proposée par Fall & Kamwendo (2017, UNDP) basée sur une input/output des ODD à travers leurs cibles.

L'analyse croisée des liens entre les différentes cibles des objectifs permet de mettre en relief la dimension multifactorielle d'un objectif. Ainsi, on peut montrer la puissance de l'effet multiplicateur d'un objectif à travers sa capacité à impacter la réalisation d'autres objectifs, mais aussi sa capacité à impliquer la mobilisation de cibles d'autres objectifs pour son atteinte. Aussi, l'analyse qualitative « input-output » permet de mettre en exergue les objectifs qui, d'une part, mobilisent le plus de cibles des autres objectifs pour leur réalisation favorisant ainsi par un effet induit pour la réalisation de ces objectifs, et d'autre part, ont un impact élevé sur le plus de cibles des autres objectifs.

### 2. Concepts et définitions

Un package d'interventions intégrés est un ensemble constitué d'une part d'un paquet de cibles intégrées (qui entretiennent entre elles des liens d'interdépendances /effets d'entraînement) et d'autre part des projets /programmes qui adressent les préoccupations de l'ensemble de ces cibles.

### 3. Objectifs

L'objectif du processus d'identification des packages d'interventions est de se baser sur les liens d'interrelations entre les cibles ODD prioritaires en vue de les regrouper en des paquets de cibles intégrées assorties des interventions pertinentes pour leur mise en œuvre.

L'application des résultats de cette analyse input/output a consisté à :

- i. identifier parmi les cibles prioritaires d'une Région, celles qui sont accélératrices au regard de l'analyse "input-output" en contextualisant au mieux l'identificateur des cibles accélératrices par Région ;
- ii. identifier pour chacune des cibles accélératrices des inputs et des outputs parmi le reste des cibles prioritaires de la Région. Le groupe de cibles constitué d'une cible accélératrice, de ses inputs et de ses outputs constitue un paquet de cibles interdépendantes ;
- iii. pour chaque paquet de cibles interdépendantes, identifier : a) les goulots / obstacles à la mise en œuvre des paquets dans la Région (analyse diagnostique de la problématique), b) les interventions / projets d'investissement à mettre en œuvre pour réaliser le paquet, c) les coûts estimatifs de ces interventions, d) les délais pour la réalisation et f) hiérarchiser les interventions.



A cet effet, les tâches suivantes seront réalisées :

- regrouper les cibles prioritaires en des paquets de cibles intégrées ;
- hiérarchiser les paquets de cibles intégrées selon leur degré d'importance pour la Région ;
- pour chaque paquet de cibles intégrées :
  - identifier les goulots / obstacles à sa mise en œuvre ;
  - identifier les solutions pour la résolution des goulots ;
  - définir pour chaque solution les mesures, actions, investissements à entreprendre ;
  - estimer les coûts de chaque intervention ;
  - estimer les délais pour la réalisation de chaque intervention ;
  - hiérarchiser les interventions.

#### 4. Approche méthodologique

L'analyse « input » relie certains objectifs (et leurs cibles) à d'autres objectifs (et leurs cibles) comme conditionnelle à leur réalisation tandis que l'analyse « output » considère l'impact de la réalisation de certains objectifs sur d'autres objectifs. Cette analyse permet d'identifier les effets multiplicateurs des ODD qui sont au cœur de l'Agenda 2030.

Trois catégories d'objectifs émergent de cette analyse : (i) catégorie 1 : les objectifs « catalyseurs » qui contribuent fortement à la réussite d'autres objectifs à travers les liens de leurs cibles comme input à d'autres cibles ; (ii) les objectifs « accélérateurs » qui reçoivent le plus d'influx (input) des objectifs de la catégorie 1 et ont un impact sur l'atteinte d'autres ODD avec un grand effet multiplicateur ; (iii) les objectifs « de finalités » qui seront finalement atteints principalement par le biais de la réalisation des cibles des autres objectifs. Le processus d'identification des packages d'interventions se déroulera en quatre étapes qui sont :

##### Etape 1 : Constitution des paquets de cibles intégrées

La constitution des paquets de cibles intégrées sera réalisée avec l'analyse input/output développée par El Hadji Fall (UNDP) et Eunice Kamwendo (UNDP). Il faudra dans un premier temps (i) identifier parmi les cibles prioritaires d'une Région, celles qui sont catalyseurs au regard de l'analyse "input-output". Ensuite il faudra (ii) identifier pour chacune des cibles catalyseurs des inputs et des outputs parmi le reste des cibles prioritaires de la Région. Le groupe de cibles constitué d'une cible catalyseur, de ses inputs et de ses outputs constitue un paquet de cibles interdépendants. Pour finir, (iii) il faudra regrouper certains paquets de cibles au regard des liens d'interdépendances entre leurs cibles catalyseurs ; on s'inspire dans ce cas de la théorie input / output tout en tenant compte des réalités / spécificités de la Région d'étude.

A cette étape, l'équipe de travail hiérarchisera / priorisera les paquets de cibles intégrées au regard de leurs importances pour la Région. Une première hiérarchisation / priorisation sera réalisée par tous les participants à la réunion au regard de l'acuité de la problématique que pose le paquet de cibles pour la Région. La hiérarchisation des paquets sera finalisée / validée par l'ensemble des participants à la séance plénière de présentation des travaux des groupes de travail ; il faut donc consacrer suffisamment de temps à cette séance de présentation en plénière des résultats des groupes de travail.

##### Etape 2 : Identification des goulots et proposition de solutions

Pour chaque paquet de cibles intégrées, l'équipe de travail aura à identifier la problématique de développement. Il s'agit d'identifier les goulots / obstacles à la mise en œuvre des packages dans la Région. Une analyse diagnostique de la problématique de développement qu'incarne le paquet de cibles sera réalisée. Cette analyse diagnostique devra être le plus contextualisé possible ; elle doit être soutenue par les statistiques et ou les faits stylisés (faits marquants et caractéristiques de la Région). A partir de l'analyse diagnostique, l'équipe de travail procèdera à la définition des approches de solution.

### Etape 3 : Identification des interventions à mettre en œuvre

La troisième étape du processus d'identification des packages d'interventions sera consacrée à l'identification des interventions /projets d'investissement à mettre en œuvre pour réaliser les paquets de cibles intégrées. Pour chaque paquet de cibles intégrées, et au regard de l'analyse diagnostic et des solutions, l'équipe de travail aura à proposer les projets /programmes assorties d'activités principales à réaliser. Les projets / programmes ne doivent pas être spécifiques à une cible donnée ; ils doivent permettre de matérialiser les liens d'interactions entre les cibles du paquet en vue de capitaliser leur effet d'entraînement. Il faut absolument tenir compte de liens entre les cibles du paquet lors de la définition des activités de chaque intervention. Il y a une question importante à se poser à chaque fois : quelle est la cible à toucher / mettre en œuvre pour impacter positivement le plus grand nombre de cibles du paquet ? Une seconde question à se poser est la suivante : quelles sont les actions / activités à programmer pour la présente intervention pour tenir compte des liens entre les autres cibles du paquet ? Ensuite pour chaque intervention / projet, l'équipe de travail va définir le délai de mise en œuvre et les coûts estimatif par année. Il s'agit de réaliser le costing de la mise en œuvre de chaque paquet de cibles intégrées.

### Etape 4 : Hiérarchisation des interventions

L'équipe de travail procédera enfin à la hiérarchisation des interventions au sein de chaque paquet de cibles intégrées. Cette hiérarchisation consiste à identifier les interventions /cibles ODD sur lesquelles il faudra agir pour avoir le plus d'impact positif sur les autres cibles du paquet. On se posera la question suivante : qu'est ce qu'il faut toucher / bouger pour faire évoluer de façon positive la majorité des cibles sinon l'ensemble du paquet. Enfin, le résultat des travaux d'identifications des packages d'interventions est présenté dans le tableau ci-après.

Paquet	Goulots / problématique de développement	Solutions	Mesures, Actions ou investissements	Enumérer les activités phares de l'intervention/ mesure /investissements	Délais	Cibles	Définir les éléments du coût : la zone à impacter, l'effectif de la population cible ; l'acuité du problème etc.	Coût par année	Urgence/ hiérarchisation des activités	Commentaires sur les activités /actions (note explicative : le pourquoi du choix de l'action)	Observations générale
Paquet 1						Cible i, j Cible i, j					

## 5. Conclusion

Le processus d'identification des packages d'interventions a pour finalité de mettre en place un plan d'actions de mise en œuvre des ODD pour la Région. Ce plan d'action sera actualisé à chaque évaluation à mi-parcours des ODD. Il s'agira d'un document stratégique de mobilisation financière pour la mise en œuvre des ODD dans la Région.

La mise en œuvre des ODD sera réalisée sous le leadership du Gouverneur de Région. Celui-ci devra réunir chaque année les acteurs du secteur privé, les acteurs du secteur public, les partenaires techniques et financiers et les acteurs au développement de sa Région autour de la question du financement des cibles prioritaires ODD de la Région. Deux ateliers de suivi du plan d'action de mise en œuvre des ODD peuvent être organisés chaque année à cet effet. Un premier atelier de démarrage des activités au cours duquel il sera présenté aux acteurs les ambitions de réalisation des cibles prioritaires en termes de projet de développement. Les acteurs seront appelés à prendre des engagements en vue de financer les projets qui sont en lien avec leurs domaines de compétence. Un deuxième atelier sera organisé pour faire le bilan de la réalisation, capitaliser les leçons apprises et lancer les bases des activités pour l'année suivante. Une plateforme d'échange entre les acteurs devra être mise en place en vue d'assurer une communication permanente entre les acteurs au développement de la Région.



## Annexe 5.

# Références bibliographiques

1. « Rapport national de priorisation des objectifs de développement durable », Ministère de l'Economie et du Plan-PNUD. 2018
2. « PCDR Amoron'i Mania : Programme Cadre de Développement Régional Amoron'i Mania », 2005
3. « ATLAS des données structurelles concernant la sécurité alimentaire dans les provinces de Fianarantsoa et Toliara, Madagascar », PADR/SIRSA/Union Européenne. Mars 2006
4. « ATLAS Régional des données structurelles concernant la sécurité alimentaire dans la Région Amoron'i Mania, Madagascar », PADR/SIRSA/Union Européenne. Mars 2006
5. « Rapport Baseline sur la situation des indicateurs des Objectifs de Développement Durable à Madagascar »,
6. « Localiser l'Agenda 2030 et les ODD : Renforcer l'action des gouvernements locaux en Afrique de l'Ouest », PNUD, 2018
7. « Guide pratique pour le processus de localisation des Objectifs de Développement Durable au niveau infra-national/régional »,
8. « Etude sur la localisation des objectifs de développement durable en vue d'appuyer le processus de plaidoyer des autorités locales dans les pays francophones d'Afrique. Cas de la Guinée », Décembre 2017
9. « La Localisation des ODD et de l'agenda 2030 : Questionnaire sur le rôle et les actions des Associations et des Gouvernements locaux et régionaux »,
10. « La mise en œuvre des ODD à l'échelle nationale : Comment mettre en place un plaidoyer autour des cibles et indicateurs relatifs à la nutrition », Action contre la Faim
11. « Les Objectifs de Développement Durable(ODD) : Guide à l'attention des enseignants », EDD d'AECOM, Projet ISLANDS/COI
12. « Corrélation analytique INPUT et effets d'entraînement ODD 8 11 13 »,
13. « Guide méthodologique d'identification du package d'intervention », Bureau du PNUD à Madagascar
14. « Analyse de la pauvreté dimensionnelle à Madagascar » Ministère de l'Economie et des Finances et PNUD, Février
15. « Une Approche globale pour la mise en œuvre des ODD », El Hadji Fall (UNDP) & Eunice Kamwendo (UNDP)
16. « Note synthétique sur le processus de priorisation des ODD, Région Anosy »,
17. « Note synthétique sur le processus de priorisation des ODD, Région Androy »
18. « Note synthétique sur le processus de priorisation des ODD, Région Menabe »
19. « Note synthétique sur le processus de priorisation des ODD, Région AtsimoAndrefana »
20. « Note sur la priorisation des ODD, Région à Madagascar »
21. « Atelier d'induction des facilitateurs du processus de localisation des ODD dans le 5 Régions d'intervention. Démarche méthodologique de priorisation au niveau local des ODD »
22. « Localisation des Objectifs de Développement Durable, Région Anosy. Rapport de consultation locale - Juillet 2019 », Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation et PNUD / Programme d'appui à la Décentralisation et la résilience communautaire (PADRC)
23. « Localisation des Objectifs de Développement Durable, Région Androy. Rapport de consultation locale - Juillet 2019 », Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation et PNUD / Programme d'appui à la Décentralisation et la résilience communautaire (PADRC)
24. « Localisation des Objectifs de Développement Durable, Région Menabe. Rapport de consultation locale - Juillet 2019 », Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation et PNUD / Programme d'appui à la Décentralisation et la résilience communautaire (PADRC)
25. « Localisation des Objectifs de Développement Durable, Région AtsimoAndrefana. Rapport de consultation locale - Juin 2019 », Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation et PNUD / Programme d'appui à la Décentralisation et la résilience communautaire (PADRC)
26. « Résultats globaux du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2018 DE Madagascar », INSTAT
27. « Enquête par grappes à indicateurs multiples, 2018. Rapports de l'enquête », INSTAT

## Annexe 6. Liste des acteurs régionaux

Nom et prénoms	Entité
Razafindrakoto Hajanirina	SG Préfecture
Abdou Salame	Consultant PNUD/PADRC
Razafimaro Joseph	Adjoint au Maire CU Ambositra
Ramidison Avinelina	Membre du CFM Amoron'i Mania
Ranarivelo Ny Andry	SG Région
Ralinivomihaja Française	OSC Ny Mamoha
Andriambolatiana Jese	Chef de Service de l'IPP
Mahazosoa Tokiarimamy	DRATP Amoron'i Mania
Rakotovao Tantelisoa	DREA AMM
Rajaonarisina Georges	Maire CU Fandriana
Rabemanantsoa Hans	Adjoint au Chef de District Fandriana
Rakoto Fidisoa	Directeur DRJS AMM
Randrianarijaona Amélie	Directeur Régional ICC
Rahelinoro Lalanirina	Directeur Régional CC
Razafimahafaly Aurélien	DRAP AMM
Ramarosandrana Davida	DRTEFPLS
Ramasimanana Alexandre	Maire
Rafarampimiarivo Harisoa	Responsable Personnes Agées DRPPSPF
Rakotondranaivo Georges	Chef SMS DRSP AMM
Randrianasolo Joseph	Chef de Centre Fiscal
Fanomezana Joëla	Pdte AMS
Ratovoheriniaina José	Pdt Association ERA
Rainihifina Mahefasoa	Coordonnateur Régional ORN AMM
Rakotomanana Noronirina	Maire CR Milamaina
Razafindrainibe Dominique	Assistant Parlementaire
Ramanantoanina Gilbert	Maire Tsarasaotra
Sehenoarivololona Rova	PFR HINA AMM
Rakotonjanahary Helison	Chargé d'Études
Rakotomarolahy Noëlsom	Ingénieur Opérateur économique
Randrianarimanana Hajatiana	Artisan
Nasolo Andriamarohasy	Guide Touristique Régional
Ramandriana A.J.I.J.	Pdt FIVMPAMA
Randriamasivelo Tsitohaina	Pdt ORTAM
Rakotomahafaly Herinirina	DREDD AMM
Ramahefasoa Cédric	FAF FID Antenne Ambositra
Rafiandrana Gilles	Maire CR Soatanàna
Rakotonandrasana	Trésorier Communal
Rakotondralambo Jaoarisoa	Maire CR Amborompotsy
Andriafehimiharisoa Narimanga	RT PLAE IV
Rakotoarinala Daniel	SFA/FJKM
Raketabahiny Onisoa	SRB AMM
Ralaivaoavy Nadyah	TPI Ambositra
Randriatahiana Ambinintsotra	Chef de Service DRJTFF AMM



Nom et prénoms	Entité
Hanitriniaina Elisa	Chef de Projet Kilonga Care Madagascar
Andrianaivojaona Nambinina	Chef de Sce Représentant DREN
Andriamanantena Zo	CARE Madagascar
Randriantsoa Lydie	DRAEP p.i
Maminirina Chantal	Scrétaire Technique
CNE Noëlison Maminiaina	OA CDT/GPT AMM
CPS Rakotoarisoa	Sécurité Publique
Randrianasolonjanahary Honoré	Pdt Association SAHA SEKOLY
Rabemiafara Modeste	Pdt Conseil Municipal Ambatofinandrahana
Rakotomalala Christian	Chef CISCO Manandriana
Fenonantenaina Honoré	Maire Anjoma-Nandihizana
Randrianonizafy Jean Ignace	Maire Ivony Miaramiasa
Rakotovao Rolland	Pdt Tranoben'ny Tantsaha
Rakotonindriana Solofoandry	Chef de Sce Programmation Région AMM
Randimbielson William	Pdt Association FI-VATO
Ralahisolo Roger	Chef Protocole Gouvernorat
Lalaina Antoine	Communication
Ramangason Liva	Journaliste
Andriamihaja Herbert	Facilitateur
Ramarozatovo Christian	Chef de District Ambatofinandrahana
Rakotonandrasana Jean Berthieu	Coordinateur CROPH AMM
Rakotomiandrisoandraibe Paul	Notable, Raiamandreny
Rakotomandimby Désiré	DID Gouvernorat AMM
Rasolondraibe Benjamin	Chef de Sce IP AMM
Ralaidovison Zézé	Maire CR Marosoa
Andrianavalona Lovaniaina	Facilitateur
Randriamialisoa Zazaravaka	Consultant
Rahasinirina Claire	PADRC
Marie Ella	PADRC
Rakotovao Lalamandimby	Maire Tsarazaza
Z. Noely Barry	Maire CR Kianjandrakefina
Rasoamanalina Esther	Maire de la CR Fiadanana
Tsiverito Eugéno	Chef de Sce Admin et Financier
Razafimanantsoa Jean Marie	Maire CR Imito
Nomenjanahary Jean Aimé	Chef de Sce DRCC AMM
Rakotoson Onja	RSE/COM Tranoben'ny Tantsaha
Kotoniaina Rafanomezana	Maire Antoetra
Rasoamananjara Lalao	Chef de District Manandriana
Rakoto Heriniaina	PADRC
Ratovoarimony Raphaël	Consultant

## Annexe 7. Photos de l'atelier d'identification des paquets d'interventions

